



RAPPORT D'ACTIVITÉS

20
25

Association des pharmaciens
des établissements de santé du Québec

 A.P.E.S.

TABLE DES MATIÈRES

GOUVERNANCE	4
Mission, vision, valeurs	5
Mission.....	5
Vision.....	5
Valeurs.....	5
Rapport 2025 de la présidente et de la directrice générale	6
Arrivée de Santé Québec.....	6
Suites du projet de loi 67.....	6
Consultations prébudgétaires.....	7
Rencontres des membres.....	7
Rencontres des membres pharmaciens gestionnaires.....	8
Rencontres des partenaires et rayonnement.....	8
Rencontres des élus.....	9
Rencontres du conseil d'administration.....	9
Assemblées générales.....	9
Renouvellement de l'entente SCPRS-A.P.E.S. 2025-2029.....	10
Renouvellement du bail et réaménagement des bureaux.....	10
Plan d'effectifs de la permanence 2025-2030.....	10
Changements à la permanence de l'A.P.E.S.....	10
Conclusion.....	11
Planification stratégique 2023-2025	12
Enjeu 1 : Rehausser, optimiser et harmoniser la pratique pharmaceutique en établissement de santé.....	12
Enjeu 2 : Accroître la proximité de l'A.P.E.S. auprès de ses membres, de ses partenaires et des décideurs.....	13
Enjeu 3 : Établir le parcours de soins pharmaceutiques en incluant la spécialisation.....	14
Enjeu 4 : Implanter les TI et actualiser les processus afférents.....	14
Gestion des risques	15
Plans d'action.....	15
Décision de réduire les actifs dans le domaine des hydrocarbures et du pétrole.....	17
Dérogation à la <i>Politique de placement G1</i>	17
Conseil d'administration	18
Changements en cours d'année.....	18
Membres du CA.....	19
Comités et groupes de travail de l'A.P.E.S. et résumé des responsabilités.....	20

AFFAIRES SYNDICALES	21
Effectif des membres	22
Portrait.....	22
Enquête annuelle sur les effectifs en pharmacie d'établissement de santé.....	24
Relations de travail	27
Comité de négociation et de relations professionnelles.....	27
Entente particulière et négociation pour la création de deux titres d'emploi de pharmacien.....	27
Représentation des étudiants en pharmacie.....	27
Situation de la main-d'œuvre indépendante dans le contexte de la création de Santé Québec.....	28
Groupe de liaison.....	28
Création de Santé Québec et application de l'entente collective.....	28
Maintien de l'équité salariale.....	28
Soutien des membres.....	29
Assurance collective	29
Négociation de la tarification et modifications au régime d'assurance maladie de base.....	29
AFFAIRES PROFESSIONNELLES	30
Événements et formations	31
Événements.....	31
Formations de l'A.P.E.S.....	32
Sondage de satisfaction à l'égard des services administratifs et de la formation.....	36
Regroupements de pharmaciens experts et groupes spécialisés de l'A.P.E.S.	37
Portrait en 2025.....	37
<i>Politique de fonctionnement des RPE</i>	37
Publications, projets et composition des RPE et GS.....	38
Groupe de travail sur les préparations stériles et les préparations magistrales non stériles	41
Fonctionnement du groupe de travail.....	41
Préparations stériles et non stériles.....	42
Pharmaciens désignés au soutien.....	43

Partenariats	44
Communautés de pratique.....	44
Liens avec les étudiants en pharmacie.....	44
Bourse pour pharmaciens novices en recherche.....	45
Commandite prix AQATP.....	45
Commandite prix Hippocrate.....	45
Formation conjointe avec l'OPQ.....	45
100 ^e de la Faculté de pharmacie de l'Université Laval.....	46
Sous-comité pharmacie du MSSS.....	46
Comité de l'évolution de la pratique des soins pharmaceutiques en oncologie.....	46
Table de consultation du programme de circuit prescription-dispensation des médicaments (CPDM).....	46
Collaborations en lien avec les techniciens en pharmacie.....	46
Collaboration avec le SCPRS.....	47
Consultations auprès de l'A.P.E.S.	48
 COMMUNICATIONS	49
 Plans de communication	50
Plan stratégique de communication.....	50
Plan opérationnel annuel.....	50
Plans de communication par projets.....	51
 Communications avec les membres	51
Infolettres.....	51
Infographies et autres visuels.....	53
Site Web.....	54
Microsites.....	54
 Communications externes	55
Plan d'action en affaires publiques.....	55
Pharmaciens dans les médias.....	55
Capsules vidéo.....	56
Réseaux sociaux.....	57





GOUVERNANCE

MISSION, VISION ET VALEURS

MISSION

L'Association des pharmaciens des établissements de santé du Québec (A.P.E.S.) s'assure de la valorisation et de l'avancement de la pratique pharmaceutique en prenant appui sur l'expertise, les initiatives et les réalisations innovatrices de ses membres.

L'A.P.E.S. a également la responsabilité de défendre et de faire progresser les intérêts professionnels et économiques de ses membres auprès des autorités compétentes.

VISION

La vision externe est d'être :

- Un acteur incontournable en matière de soins et de services de santé;
- Une voix influente grâce à son expertise sur des sujets d'importance en matière de santé;
- Un partenaire des autres acteurs du domaine de la santé et de la communauté pharmaceutique;
- Un leader dans l'évolution de la pratique pharmaceutique;
- Un des promoteurs clés de la spécialisation en pharmacie.

La vision interne est :

- D'être une organisation représentative de l'ensemble de ses membres;
- D'être une des organisations professionnelles les plus participatives et connectées aux réalités du terrain, privilégiant une forte proximité avec ses membres;
- De rendre ses membres fiers d'appartenir à une organisation compétente, professionnelle, innovante et ouverte.

VALEURS

Être une association :

- Qui place ses membres au cœur de ses actions;
- Qui prône l'usage optimal et sécuritaire des médicaments, au bénéfice des patients;
- Qui se distingue par l'innovation;
- Intègre, rigoureuse et orientée vers les résultats;
- Qui favorise les échanges et les partenariats pour mieux remplir sa mission.



L'année 2025 a été intense pour l'A.P.E.S. et ses membres, à plusieurs chapitres. Les changements dans l'environnement, les enjeux politiques, les modifications législatives, le dossier de l'équité salariale de même que les négociations pour le renouvellement de l'entente de travail ont servi de toile de fond aux différentes actions portées par les dirigeantes de l'Association.

Arrivée de Santé Québec

Le 1^{er} décembre 2024 entrait en fonction la nouvelle agence de la santé nommée Santé Québec. Les implications de cette nouvelle entité, officiellement désignée comme l'unique employeur du réseau de la santé, étaient multiples pour les employés du réseau de la santé, dont font partie les pharmaciens d'établissement.

De nombreux échanges ont eu cours en 2025 pour d'abord faire connaissance avec les dirigeants de Santé Québec et pour leur présenter l'A.P.E.S. Les démarches de l'A.P.E.S. se sont par ailleurs poursuivies afin d'obtenir la création d'une direction de soins et services pharmaceutiques au sein de l'organisme. Vers la mi-année, l'A.P.E.S. et ses partenaires de la grande famille pharmaceutique obtenaient gain de cause lorsque M^{me} Geneviève Cayer, pharmacienne d'établissement, était officiellement nommée directrice générale-médicaments, soins et services pharmaceutiques sous la vice-présidence Excellence clinique de Santé Québec.

Les divers enjeux touchant les conditions de travail et les conditions d'exercice des pharmaciens d'établissement ont aussi requis de multiples échanges afin de déterminer qui, de Santé Québec ou du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), allait être l'interlocuteur principal de l'Association. Sur ce dernier plan, les choses pourraient encore évoluer puisque le partage des responsabilités entre Santé Québec et le MSSS ne semble pas encore achevé.

Suites du projet de loi 67

En septembre 2024, l'A.P.E.S. avait déposé son mémoire et était entendue en commission parlementaire sur le projet de loi n° 67, soit la *Loi modifiant le Code des professions pour la modernisation du système professionnel et visant l'élargissement de certaines pratiques professionnelles dans le domaine de la santé et des services sociaux*. N'ayant pu obtenir le titre de spécialiste en pharmacothérapie avancée pour ses membres diplômés de la *Maîtrise en pharmacothérapie avancée*, l'Association a tout de même pu apprécier le gain que la nouvelle loi apporte aux détenteurs de ce diplôme. Ces derniers se verront attribuer, sur demande, une attestation leur permettant de prescrire des médicaments de manière totalement autonome, sans devoir recourir à une entente de partenariat en pratique avancée.



Linda Vaillant
Directrice générale

Julie Racicot
Présidente

Le règlement permettant l'entrée en vigueur de cette disposition ne verra possiblement le jour qu'en 2026. L'A.P.E.S. fera un suivi étroit de ce dossier et s'assurera d'une mise en œuvre harmonieuse dans les établissements de santé du Québec. Nul doute que cette attestation ouvre la voie à une éventuelle reconnaissance d'une forme de spécialisation en pharmacie!

Consultations prébudgétaires

Pour la première fois de son histoire, l'A.P.E.S. a soumis un mémoire au ministre des Finances du Québec lors des consultations portant sur le budget du Québec présenté à l'Assemblée nationale en mars 2025. Ce mémoire faisait état de demandes particulières de l'A.P.E.S. en lien avec la promotion de la pratique de la pharmacie d'établissement, la pénurie de main-d'œuvre et les enjeux liés aux technologies désuètes, notamment certains éléments prévus dans le programme de systèmes automatisés et robotisés utilisés pour la distribution des médicaments (SARDM) dans les établissements de santé au Québec, dont les phases n'ont jamais été complétées.

Suivant le dépôt de ce mémoire, l'A.P.E.S. a pu se faire inviter au huis clos budgétaire à Québec puis à la lecture du budget par le ministre des Finances à l'Assemblée nationale. Lors du cocktail du gouvernement qui a suivi l'événement, l'A.P.E.S. a pu échanger avec le personnel politique ainsi qu'avec quelques parlementaires, dont le premier ministre François Legault. Cette participation à un événement aussi prisé, qui se tient sur invitation seulement, a permis à l'A.P.E.S. de faire rayonner ses membres et d'être considérée comme une organisation crédible de haut niveau.

Rencontres des membres

Tournée

L'une des préoccupations centrales de l'A.P.E.S. est de rencontrer régulièrement ses membres pour les informer des grands dossiers de l'Association, tout en prenant aussi le pouls de leurs préoccupations. Ces rencontres revêtent diverses formes, mais les deux modes les plus utilisés sont les InfoWeb de la présidente et la tournée de la présidente et de la directrice générale. Le sujet ayant suscité le plus grand intérêt est celui de la négociation pour le renouvellement de l'entente de travail des pharmaciens d'établissement.

Voici un sommaire de ces rencontres tenues en 2025.

InfoWeb de la présidente

- 27 mars 2025 553 participants
- 11 juin 2025 302 participants
- 15 octobre 2025 603 participants

Tournée de la présidente et de la directrice générale

Établissements/installations Dates de visite	Nombre de pharmaciens rencontrés
CHU de Québec-UL 21 et 22 janvier 2025 Plateforme clinico-logistique (PCL) Centre intégré de cancérologie Hôpital de l'Enfant-Jésus CHUL Hôpital du Saint-Sacrement Hôpital Saint-François d'Assise Hôtel-Dieu de Québec	103
CISSS de l'Outaouais 8, 9 et 10 avril 2025 Hôpital de Maniwaki CHSLD Lionel-Émond Hôpital de Hull Hôpital de Gatineau Hôpital de Papineau	28
CISSS de Chaudière-Appalaches 30 avril et 1^{er} mai 2025 Centre Paul-Gilbert Hôtel-Dieu de Lévis Hôpital de Montmagny CHSLD de Lac-Échemin Hôpital de Saint-Georges Hôpital de Thetford	59

(Suite) **Tournée de la présidente et de la directrice générale**

Établissements/installations Dates de visite	Nombre de pharmaciens rencontrés
Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec – UL 2 mai 2025	29
CIUSSS de l’Estrie – CHUS 22, 23 et 24 octobre 2025 Hôpital de Granby Hôpital Brome-Missisquoi-Perkins Hôpital de Magog CHUS Hôpital Fleurimont Hôpital et centre d’hébergement Argyll CSSS du Granit	77
VIGI santé 10 octobre 2025	11
Groupe Champlain 10 octobre 2025 Centre d’hébergement Champlain–Marie-Victorin	11
Total	318

Rencontres des membres pharmaciens gestionnaires

Aux rencontres tenues avec l’ensemble des membres de l’A.P.E.S. s’ajoutent des rencontres virtuelles et en présence avec les pharmaciens gestionnaires (chefs, chefs adjoints, adjoints et coordonnateurs). Voici un sommaire de ces rencontres tenues en 2025 :

- Midi-Gestion – rencontres virtuelles 14 janvier, 13 mars, 22 septembre
- Rencontres en présence 15 mai, 13-14 novembre

Les dirigeantes de l’Association participent aussi mensuellement à la rencontre du comité exécutif des affaires professionnelles de la Table des chefs de département de pharmacie. Ces rencontres permettent de partager des informations pertinentes et de travailler en collaboration sur des dossiers communs.

Rencontres des partenaires et rayonnement

Le plan stratégique de l’A.P.E.S. prévoit une collaboration plus grande avec des partenaires de plus en plus nombreux. Depuis quelques années déjà, les dirigeants de l’Association effectuent ce travail de maintenir et d’élargir les contacts, avec la communauté pharmaceutique bien sûr, mais aussi avec d’autres groupes et acteurs incontournables de notre écosystème.

Ces échanges sur des enjeux communs sont porteurs de sens et mènent souvent à une amélioration de la collaboration et même, parfois, du contenu des outils produits par l’A.P.E.S. Que l’on pense particulièrement à des groupes de patients partenaires ou encore à des comités d’usagers de notre système de santé, voilà des personnes qui enrichissent la réflexion de l’A.P.E.S. dans le domaine de l’accès aux soins pharmaceutiques et de l’usage optimal des médicaments.

En plus des groupes qui précèdent, on retrouve notamment parmi les organisations que rencontre régulièrement l’A.P.E.S. les ordres professionnels, soit l’Ordre des pharmaciens du Québec (OPQ), le Collège des médecins du Québec (CMQ) et l’Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ), les associations professionnelles, soit le Collège québécois des médecins de famille (CQMF), l’Association des conseils des médecins, dentistes, pharmaciens et sages-femmes du Québec (ACMDPSFQ), l’Association québécoise des pharmaciens propriétaires (AQPP), l’Association professionnelle des pharmaciens salariés du Québec (APPSQ), l’Association québécoise des assistants et techniciens en pharmacie (AQATP), la Société canadienne de pharmacie dans les réseaux de la santé (SCPRS), la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ), la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ), les facultés de pharmacie (Université de Montréal et Université Laval) et la Commissaire à la santé et au bien-être.

Rencontres des élus

Les parlementaires des partis d'opposition, de même que le ministre de la Santé et son cabinet, font partie des interlocuteurs réguliers de l'Association. En plus des rencontres mensuelles avec le cabinet du ministre, des rencontres se sont aussi tenues en cours d'année avec les porte-parole en matière de santé des oppositions afin de discuter des différents enjeux de la pharmacie d'établissement.

L'A.P.E.S. a d'ailleurs organisé à deux reprises une visite du Centre intégré de cancérologie (CIC) du CHU de Québec-Université Laval spécifiquement pour les hauts fonctionnaires, le personnel politique et les parlementaires. Le but de la visite était de permettre à ces personnes de mieux comprendre le travail et l'environnement des pharmaciens d'établissement. Grâce au soutien du département de pharmacie et des autorités du CHU de Québec-UL, ces visites ont connu un vif succès.

Rencontres du conseil d'administration

Les administrateurs de l'A.P.E.S. ont tenu cinq rencontres au cours de l'année, dont leur retraite annuelle de deux jours en mai. De nombreux dossiers ont été traités au cours de l'année, des politiques ont été adoptées, des énoncés de position revus, des lignes directrices et autres documents approuvés. Parmi ceux-là, on trouve :

Politique OP-1 de remboursement des dépenses de fonction et du versement des jetons de présence, des honoraires et des vacances

Politique OP-7 sur les honoraires et les frais remboursés dans le cadre des événements, des formations et de la publication de *Pharmactuel*

LIGNES DIRECTRICES éthiques à l'intention des pharmaciens d'établissement de santé ainsi que tous les codes d'éthique destinés aux administrateurs et membres de comités, regroupements de pharmaciens experts (RPE) et groupes de travail de l'A.P.E.S.

LIGNES DIRECTRICES pour la sélection des membres de comités opérationnels et groupes de travail

TABLEAU DES AVANTAGES ET SERVICES OFFERTS AUX MEMBRES

Finalement, l'énoncé de position sur la présence de pharmaciens au sein des structures de première ligne a été retiré du site Web au moment de sa révision, à l'hiver 2025.

Retraite annuelle

La retraite annuelle est l'occasion de faire le point sur les grands dossiers de l'Association, tout en accueillant les nouveaux administrateurs. En 2025, la retraite s'est tenue dans les Laurentides les 21 et 22 mai, suivie d'une séance de conseil d'administration le 23 mai. Parmi les nombreux sujets traités se trouvent les suivants :

- Évaluation du conseil d'administration de l'A.P.E.S. (par l'Institut sur la gouvernance des organismes publics et privés, IGOPP);
- Plan d'affaires publiques (par France Bouffard, conseillère relations publiques A.P.E.S. et Luc Fortin, vice-président chez Tact);
- Plan stratégique en cours et prochain plan;
- Besoins de formation des administrateurs;
- Guide sur la gestion intégrée des départements de pharmacie;
- Formation sur le risque réputationnel et la gestion de crise (par le Collège des administrateurs de sociétés).

Assemblées générales

Deux assemblées générales ont réuni les membres en 2025. D'abord, en mai, l'assemblée générale annuelle (AGA) au cours de laquelle les affaires courantes ont été présentées aux membres. C'est aussi au cours de cette assemblée qu'une nouvelle administratrice externe (Marie-Christine Paradis) a été désignée et que le mandat de deux administrateurs (Suzanne Atkinson et Dave Charlton) a été renouvelé pour trois ans, suivant la recommandation du CA.

En décembre se tenait une assemblée générale extraordinaire afin d'adopter un plan d'action à déployer au moment opportun si la négociation, en cours depuis le mois de février, devait bloquer et justifier que les membres enclenchent des actions visant à se faire entendre. Les détails sur la négociation qui a occupé une partie importante de l'année se trouvent plus loin dans ce rapport, dans la section relative aux affaires syndicales.

Renouvellement de l'entente SCPRS-A.P.E.S. 2025-2029

En 2024, l'A.P.E.S. et la SCPRS ont signé un addendum à l'entente entre les deux parties visant à la prolonger d'une année, soit le temps de bien analyser les retombées de l'entente en cours et les modifications à faire à une prochaine entente, le cas échéant. Au terme de quelques réunions sur le sujet, les deux organisations ont choisi de signer un nouvel accord permettant de renouveler les avantages et privilèges consentis aux membres des deux organisations, cette fois pour une durée plus longue, soit quatre ans au total. Par conséquent, la nouvelle entente prendra fin le 30 avril 2029. Rappelons que les membres de l'A.P.E.S. obtiennent gratuitement les services et avantages prévus pour les membres associés de la SCPRS.

Renouvellement du bail et réaménagement des bureaux

Suivant le renouvellement du bail des bureaux de la permanence, situés au 4050, rue Molson, à Montréal, en 2024, pour une durée de 11 années supplémentaires, des travaux d'améliorations locatives ont eu lieu au cours de l'année 2025. Globalement, la peinture des murs a été refaite dans les locaux et deux espaces de rangement ont été convertis en salles de réunion, rendant l'espace plus fonctionnel. Ces travaux ont été faits en partie grâce à une allocation négociée à même le bail qui sera remboursée par le locateur au début de 2026.

Plan d'effectifs de la permanence 2025-2030

En octobre 2025, la directrice générale déposait au conseil d'administration un nouveau plan d'effectifs prévoyant les besoins en ressources humaines pour l'équipe permanente sur un horizon de cinq ans. Ce plan prenait le relais du plan 2020-2025 dont toutes les prévisions n'avaient pas pu être actualisées, faute de budget suffisant.

Les administrateurs ont donc adopté le plan d'effectifs, mais ont demandé, comme c'était le cas en 2020 également, que le plan soit révisé annuellement à la lumière de la planification budgétaire de l'A.P.E.S. Compte tenu du fait que la mise à jour des technologies de l'information a temporairement généré des déficits d'opération pour l'Association, le conseil d'administration tient à s'assurer que les revenus sont sécurisés afin de soutenir de nouvelles embauches. Ces approbations se feront donc annuellement. Globalement, si le plan était réalisé dans son entièreté, les effectifs de la

permanence passeraient de 18 à 20,4 équivalents temps complet (ETC) en 2030. Ces ajouts permettront de continuer à offrir un service de grande qualité tout en répondant aux demandes de plus en plus nombreuses des membres. Le plan d'effectifs tient aussi compte des nouvelles catégories d'emploi dorénavant représentées par l'A.P.E.S., soit les pharmaciens I et les étudiants en pharmacie à l'emploi d'un établissement de santé, qui généreront davantage de demandes auprès de la permanence au cours des prochaines années.

Changements à la permanence de l'A.P.E.S.

L'année 2025 a apporté son lot de changements au sein des employés de la permanence de l'A.P.E.S.

En janvier, M. Marc André Bélanger, qui depuis 2023 occupait le poste contractuel d'aide-webmestre, a été embauché à temps partiel pour une période à durée déterminée sur le poste d'édimestre, en remplacement de M. Mario Poitras qui a pris sa retraite de l'Association au mois de février après 15 années de service.

Suivant le départ de M^{me} Chantal Jean-Bouchard à titre d'attachée de direction à la fin de 2024, M^{me} Françoise Ladouceur, retraitée de l'A.P.E.S. depuis le mois de juin de la même année, a généreusement accepté de reprendre son rôle durant la période de transition visant à recruter et à former une nouvelle attachée de direction. M^{me} Ginette Latulippe a de ce fait été embauchée le 4 mars 2025, mais a quitté ses fonctions peu de temps après son entrée en fonction le 4 juillet 2025. M^{me} Ladouceur a assuré une nouvelle fois la transition jusqu'à l'embauche de M^{me} Élise Laurent le 2 septembre 2025.

Finalement, en décembre 2025, M^{me} Anne Bouchard, coordonnatrice de la formation et des événements, et M^{me} France Boucher, chargée de projet TI, ont toutes deux pris une « vraie » retraite bien méritée. Retraitées, puis réembauchées à temps partiel, M^{mes} Bouchard et Boucher ont remis leurs clés à titre d'employées le 19 décembre 2025. En prévision du départ de M^{me} Bouchard, M. Erwan Leclair s'est joint à la permanence le 1^{er} décembre à titre de coordonnateur de la formation et des événements.

Conclusion

L'année 2025 a permis de consolider de nombreux acquis et de mener à terme plusieurs actions importantes de la planification stratégique de l'A.P.E.S. Les nombreux dossiers portés par l'Association touchent la pratique de ses membres, mais aussi l'accès aux soins pharmaceutiques de même que l'usage optimal et sécuritaire des médicaments.

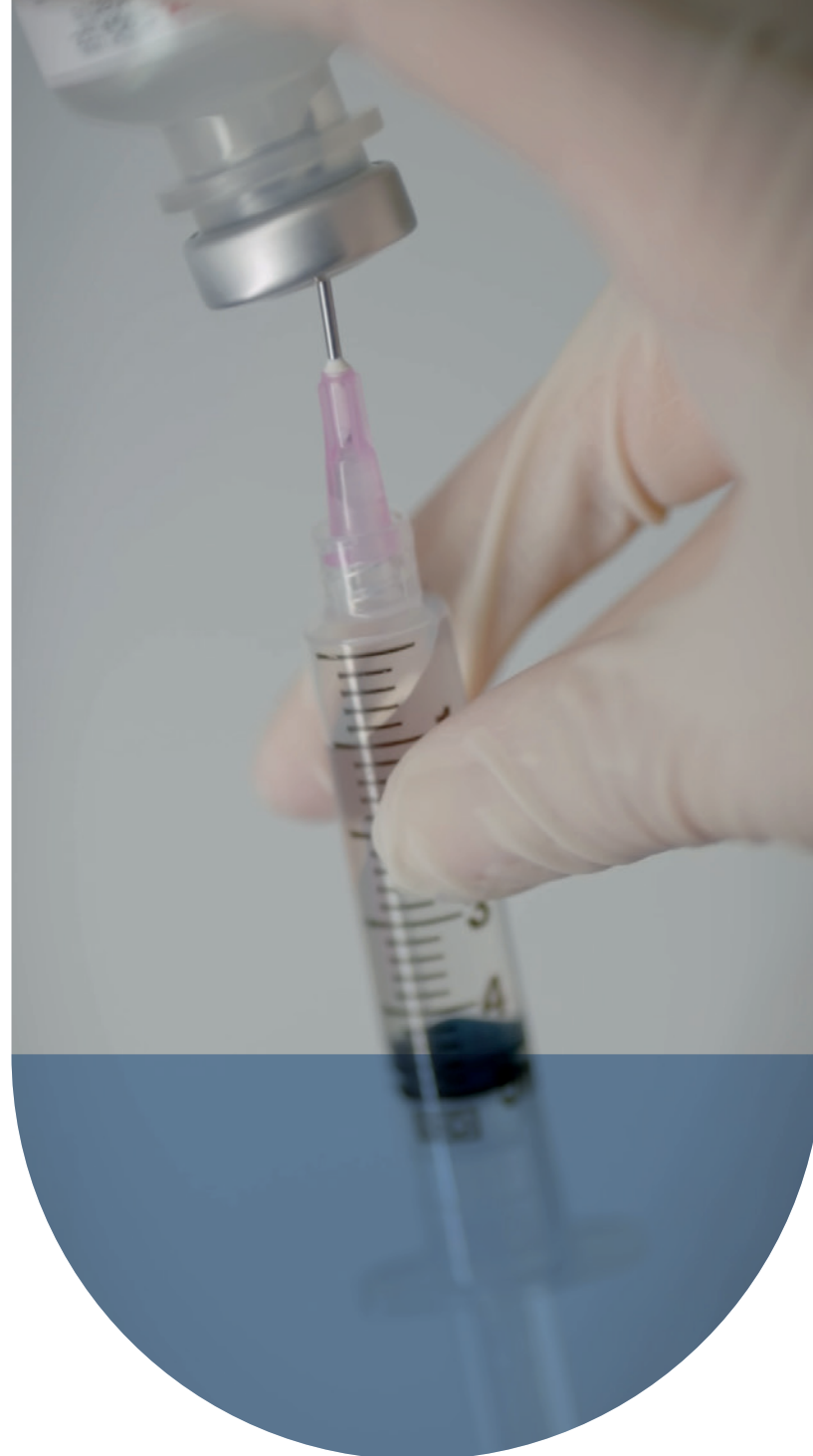
L'A.P.E.S. doit constamment chercher le juste équilibre entre ses deux missions, soit la mission syndicale et la mission professionnelle. En 2025, cet équilibre a été atteint puisque des résultats importants ont été obtenus du point de vue des conditions d'emploi des pharmaciens d'établissement tout en poursuivant le travail lié aux enjeux professionnels, dont la publication de guides et d'outils cliniques importants.

L'A.P.E.S., tout comme ses membres d'ailleurs, occupe de plus en plus d'espace au sein de l'écosystème de la santé au Québec. Sa crédibilité repose notamment sur les actions de ses membres, ces derniers effectuant un travail reconnu et apprécié des autorités des établissements de santé. Pour les dirigeantes de l'Association, il s'agit d'un grand privilège d'être le porte-voix des pharmaciens d'établissement.

L'A.P.E.S. est aussi une organisation innovante et créative, dont le dynamisme vient en grande partie de l'engagement de ses membres. Une portion significative des membres de l'A.P.E.S. fait partie de comités, de groupes de travail ou de regroupements de pharmaciens experts. Il s'agit là d'une marque distinctive de notre organisation.

La maturité de l'équipe de la permanence mérite aussi d'être soulignée. Chaque employé met à profit ses compétences, ses talents, son cœur et toutes ses énergies afin d'offrir les meilleurs services aux membres de l'A.P.E.S. Le dévouement de cette équipe est unique et constitue un avantage qui caractérise pleinement l'A.P.E.S.

En terminant, nous tenons à mentionner le remarquable engagement des administrateurs de l'Association. La confiance qu'ils nous portent nous donne l'énergie nécessaire afin de poursuivre le travail à accomplir.



PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2023-2025

Le plan stratégique 2023-2025 a été adopté par le conseil d'administration le 2 juin 2023. Le suivi des enjeux et des actions de ce plan a été confié au comité de planification stratégique. Le plan est arrivé à échéance en décembre 2025. Un nouveau cycle de planification stratégique va donc s'amorcer en 2026 et mener à l'adoption d'un nouveau plan à la fin de l'année.

Voici un bref résumé du plan actuel, qui comporte quatre enjeux, ainsi que des travaux de la dernière année.

Enjeu 1 : Rehausser, optimiser et harmoniser la pratique pharmaceutique en établissement de santé

1.1 Publier les recommandations sur l'Axe des services pharmaceutiques

Le document a été adopté au CA du mois d'octobre. Suivant le premier guide portant sur l'Axe des soins pharmaceutiques, publié en 2018 par l'A.P.E.S., ce deuxième guide, portant sur cet axe central du rôle du pharmacien que constituent les services pharmaceutiques, aura une portée tout aussi significative pour harmoniser et établir clairement le rôle du pharmacien à cet égard. La publication devrait voir le jour au cours de l'hiver 2026.

1.2 Publier le guide sur la gestion clinique des départements de pharmacie

Ce guide a fait l'objet de consultations, notamment auprès de chefs de département de pharmacie. Il a été adopté par le conseil d'administration au cours de sa séance de décembre 2025 et sera publié au printemps 2026. Le guide comporte de nombreuses recommandations et vise à bien asseoir le rôle crucial du chef du département de pharmacie et de son équipe de gestion au sein des établissements et du réseau de la santé.

1.3 Amorcer la rédaction des recommandations sur l'Axe de la gestion et des affaires professionnelles

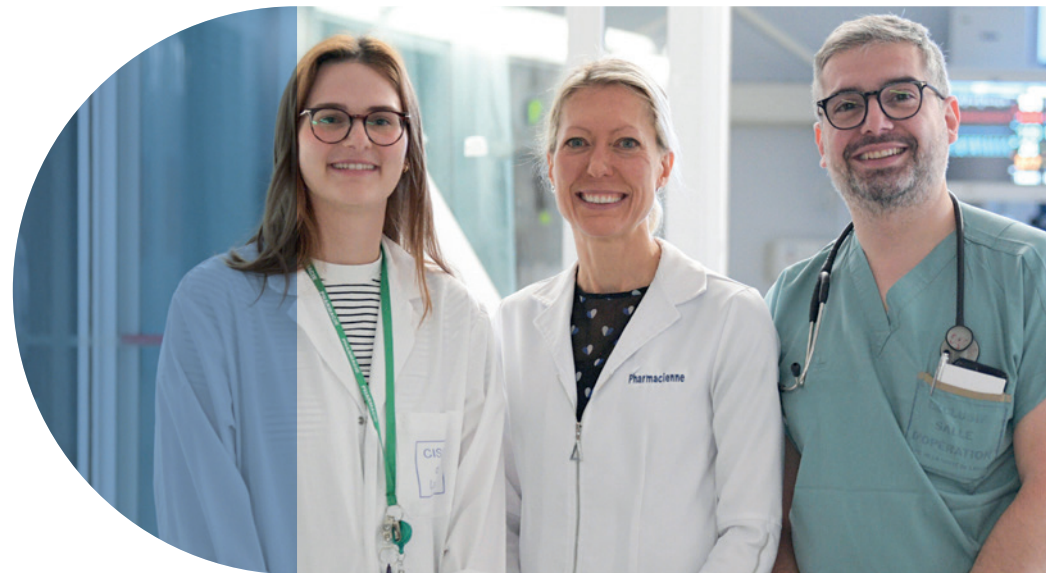
Le document sur l'Axe de la gestion et des affaires professionnelles devra être reporté à la prochaine planification stratégique. Il n'inclura plus la dimension gestion, mais strictement celle des affaires professionnelles, le terme « gestion » étant plutôt adopté pour traiter du rôle du chef du département de pharmacie et de son équipe de gestion.

1.4 Fournir des outils pour soutenir les chefs de département de pharmacie lors de l'arrivée des pharmaciens I et II

Les outils liés à l'arrivée des pharmaciens I et II sont en bonne partie réalisés. Ils n'ont pas été diffusés aux membres, puisque la négociation des titres d'emploi s'est terminée à la toute fin de l'année 2025. Ces éléments seront donc rendus accessibles aux membres en 2026.

1.5 Publier les recommandations du regroupement de pharmaciens experts d'urgence sur le rôle du pharmacien d'établissement de santé à l'urgence (guide de pratique)

Le document a été publié en 2023. Il a été bien reçu et est très apprécié dans les différents milieux de pratique.



1.6 Publier les recommandations du regroupement de pharmaciens experts de psychiatrie sur le rôle du pharmacien d'établissement de santé en santé mentale (guide de pratique)

La rédaction du guide de pratique du regroupement de pharmaciens experts en psychiatrie est en cours.

1.7 Soutenir les pharmaciens d'établissement de santé dans l'évolution et l'harmonisation de la pratique : soutenir les projets des regroupements de pharmaciens experts et groupes de travail

Cinquante projets ont été progressivement inscrits au plan stratégique 2023-2025. De ce nombre, 16 ont été réalisés et 9 se trouvent à différentes étapes de prépublication.

1.8 Mettre à jour la politique de fonctionnement des regroupements de pharmaciens experts

La politique a été mise à jour et un outil de suivi a été élaboré pour brosser un meilleur portrait des projets en cours.

1.9 Promouvoir le projet des indicateurs de performance

Il existe peu de données dans la littérature mondiale sur les indicateurs en pharmacie. L'A.P.E.S. a publié un premier article sur la méthodologie dans le *Journal of Pharmacy Practice and Research*, en août 2023, puis un second dans le *Canadian Journal of Hospital Pharmacy* en novembre 2024.

Des représentations ont été faites auprès du MSSS et de Santé Québec pour l'inclusion des indicateurs de performance en pharmacie dans les systèmes informatisés des établissements. Ce projet ambitieux, mais tellement nécessaire, a permis de démontrer l'utilité de mettre en place de tels indicateurs, quasi absents en pharmacie d'établissement. Toutefois, malgré toutes les démarches de l'A.P.E.S., les autorités n'ont encore pas accepté de donner leur aval pour déployer de tels indicateurs.

1.10 Effectuer une veille stratégique sur l'évolution des technologies en pharmacie

La veille stratégique est faite notamment par le biais de communautés de pratique, mais un plan d'action reste à élaborer. Ce dernier volet sera reporté à la prochaine planification stratégique.

Enjeu 2 : Accroître la proximité de l'A.P.E.S. auprès de ses membres, de ses partenaires et des décideurs

2.1 Réviser notre stratégie de communication et de proximité auprès des membres

Ce dossier a été amorcé, mais se poursuivra dans le cadre de la prochaine planification stratégique.

2.2 Élaborer un plan de match pour maintenir notre leadership sur la collaboration avec les partenaires

L'A.P.E.S. est en mode collaboratif sur plusieurs dossiers et exerce un leadership remarqué.

L'éventail des rencontres de la présidente de l'A.P.E.S. s'est élargi et une vigie média est assurée afin de saisir toutes les occasions.

2.3 Implanter des mécanismes permettant un arrimage stratégique avec nos partenaires

Des rencontres formelles se tiennent entre la présidente de l'A.P.E.S. et les présidents de divers organismes et associations pertinentes. Celles-ci ont pour but, entre autres, de déterminer les dossiers sur lesquels une collaboration serait utile et porteuse.

2.4 Poursuivre nos efforts de communication auprès des partenaires et décideurs

La liste des partenaires et décideurs est mise à jour régulièrement. Les grandes lignes du plan d'action ont été déterminées et sont incluses aux plans de communication annuels.

Enjeu 3 : Établir le parcours de soins pharmaceutiques en incluant la spécialisation

3.1 Publier le document sur le parcours de soins

Le document a été adopté par toutes les associations en pharmacie, soutenu aussi par les deux facultés de pharmacie. Les travaux avaient aussi inclus un représentant de l'OPQ, organisme qui a commenté le contenu du document avant sa publication.

Le document a été publié en mars 2025. Il a servi aux partenaires et tout particulièrement à l'A.P.E.S. dans ses activités de représentation auprès des autorités du gouvernement, du personnel politique et des parlementaires. Il a aussi fait l'objet d'échanges avec les partenaires que la présidente a rencontrés au cours de l'été 2025. En outre, deux baladodiffusions ont été réalisées sur le sujet, l'une par l'A.P.E.S. et l'autre par l'AQPP.

3.2 Décider des actions nécessaires suivant la publication

Un plan de communication a été élaboré et mis en œuvre au moment de la publication du document.

Enjeu 4 : Implanter les TI et actualiser les processus afférents

4.1 Implanter le CRM (gestion des membres et traitement des cotisations)

Le CRM est bien implanté depuis juin 2024. Le formulaire d'adhésion et de mise à jour des renseignements est toujours en développement, car la première version ne répondait pas totalement aux besoins de l'Association. Il restera également l'extranet à implanter en 2026.

4.2 Implanter le LMS (gestion des apprentissages)

Le système Érüdix est fonctionnel et est très apprécié des membres.

4.3 Implanter le logiciel de comptabilité (gestion de la comptabilité, des comptes de frais et des relevés de présence)

Le nouveau système comptable a été implanté avec succès en juin 2024, suivi du module des feuilles de présence pour le personnel de l'A.P.E.S. qui a été implanté à l'automne 2024. Il reste le module des comptes de frais pour les membres qui verra le jour en 2026. Ces modules visent à réduire le temps requis par le personnel de la permanence ainsi qu'à réduire le risque d'erreurs humaines.

4.4 Optimiser l'intégration de la solution événementielle (organisation et diffusion des événements) aux autres solutions

La possibilité de connecter la solution événementielle au CRM a été évaluée et jugée impossible à ce jour à moins qu'elle n'évolue en ce sens.

4.5 Mettre en œuvre la refonte du site Web

Le nouveau site Web a été lancé avec succès en juin 2024.

La mise en ligne de contenus supplémentaires et l'évaluation de l'ajout de fonctionnalités avancées se font dorénavant sur une base annuelle, faisant ainsi évoluer le site au fil du temps.

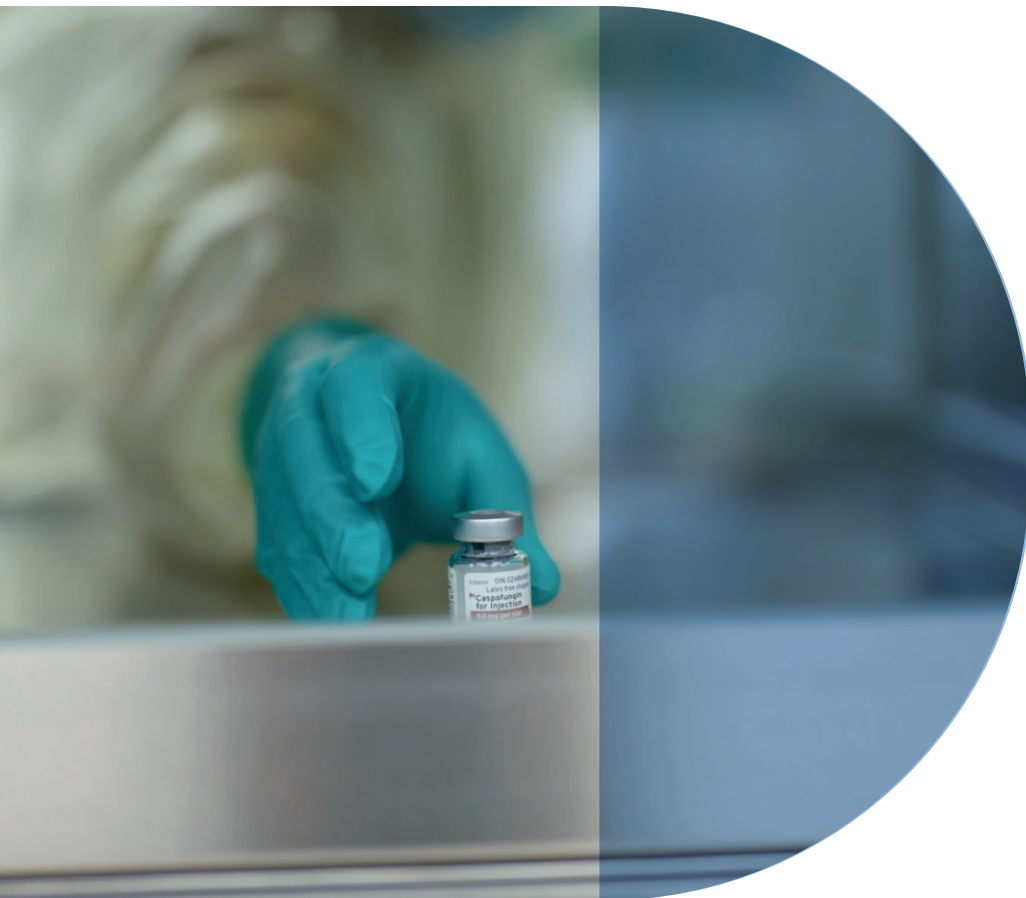
4.6 Réaliser les projets en infrastructure et sécurité (services gérés)

Les services gérés par la firme ited sont bien implantés. Cette firme déposera un état de situation pour préciser les suites des travaux en ce qui concerne la cybersécurité. Le projet de migration du serveur de fichiers vers l'infonuagique reste à mettre en œuvre.

4.7 Équilibrer les charges de travail en optimisant/actualisant les processus internes

Une formation sur la gestion de temps a été donnée à l'équipe de la permanence en janvier 2024. L'actualisation des processus internes s'est faite au fur et à mesure que les super-utilisateurs se sont appropriés les nouvelles solutions.

GESTION DES RISQUES



Plans d'action

L'A.P.E.S. a terminé en 2025 son cinquième cycle (chaque cycle s'étendant sur une durée de deux ans en moyenne) en matière de gestion intégrée des risques (GIR) et entamé son sixième. En effet, conformément à la *Politique de gestion intégrée des risques* adoptée initialement en 2014 par le CA de l'A.P.E.S., ce dernier doit se doter d'un processus formel visant à gérer les principaux risques auxquels l'Association est exposée.

Ainsi, les travaux du comité de gestion des risques portant sur le sixième cycle ont débuté dès mars 2025 par l'analyse des pratiques de l'A.P.E.S. afin de déterminer si celles-ci correspondaient toujours aux standards reconnus en GIR, ce qui était le cas. Dans un souci toutefois d'améliorer la gestion des risques, le comité a pris la décision d'ajouter au cycle l'identification et le suivi des risques résiduels, ce qui constitue une nouveauté qui fera dorénavant partie intégrante des cycles.

Les membres du comité ont revu la liste des risques existants au cycle précédent afin d'identifier ceux qui devaient être reportés au présent cycle. Ils ont également déterminé, à l'aide des risques opérationnels soulevés par la permanence et des risques financiers définis par le comité d'audit, les risques stratégiques, financiers et opérationnels à intégrer au sixième cycle. La liste des risques proposée par le comité de gestion des risques a été adoptée par le CA le 11 avril 2025.

Le comité de gestion des risques, après avoir convenu de définitions à attribuer aux différents niveaux de probabilité et de gravité, a par la suite proposé un tel niveau pour chaque risque et a présenté le tout au CA de mai. Suivant l'adoption par le CA de la liste finale des risques, des plans d'action pour mitiger, réduire ou supprimer ces risques ont été soumis au conseil d'administration, qui les a entérinés.

Voici quelques exemples de risques identifiés par le comité et qui font partie du sixième cycle (2025-2027) ainsi que les actions adoptées.

Risques opérationnels	Plan d'action
Utilisation inadéquate de l'intelligence artificielle	<ul style="list-style-type: none"> • Créer un comité de travail interne sur l'intelligence artificielle • Rédiger, adopter et publier une politique sur l'utilisation de l'intelligence artificielle • Former le personnel
Faillite d'un fournisseur soutenant une solution TI utilisée	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier des fournisseurs pouvant offrir des services identiques • Trouver des solutions de rechange temporaires à mettre en place rapidement durant la période de transition
Cyberrisques	<p>Mettre en place les recommandations pertinentes pour l'A.P.E.S. du plan de KPMG :</p> <ul style="list-style-type: none"> • détection de connexions d'appareils non joints au domaine • test de pénétration • ajout de stratégies de groupe (GPO) • mise en place d'une segmentation plus granulaire
Risques stratégiques	Plan d'action
Augmentation des contraintes budgétaires par Santé Québec	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser et influencer les autorités (relations gouvernementales) • Mettre en œuvre le plan de communication stratégique • Réitérer aux chefs de département l'importance de libérer les pharmaciens de leur département pour des travaux collectifs menés par l'A.P.E.S. • Poursuivre la négociation en vue de maintenir ou d'accroître les avantages (formation, libérations professionnelles, projets d'organisation du travail)
Prise de mauvaises décisions organisationnelles due à l'absence de statistiques sur les membres et leur utilisation des services	<ul style="list-style-type: none"> • Terminer la mise en œuvre du questionnaire d'adhésion et de mise à jour des renseignements dans Eudonet pour ensuite permettre une stratification des membres • Systématiser l'obtention et la mise à jour des données auprès des membres une fois le questionnaire bien en place
Retards dans l'implémentation des éléments liés au projet TI	<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer aux membres les étapes restantes et les raisons des retards • Mettre en place, si requis, une solution temporaire durant la période de transition liée à la mise en œuvre d'une solution de gestion des comités

Risques financiers	Plan d'action
Maintien des contraintes budgétaires par Santé Québec	<ul style="list-style-type: none"> Évaluer la possibilité de tenir certains événements en mode hybride ou de faire de plus petits événements Demander au comité du Grand Forum d'évaluer les différentes options et de déposer ses recommandations au CA
Mise en commun des systèmes de paie par Santé Québec	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place un processus de vérification systématique des cotisations versées
Imposition de tarifs douaniers et d'une politique économique contraignante par les États-Unis	<ul style="list-style-type: none"> Évaluer globalement la pertinence des licences utilisées et des services TI Évaluer la possibilité de remplacer certaines solutions par des solutions autres qu'américaines

Décision de réduire les actifs dans le domaine des hydrocarbures et du pétrole

Dès septembre 2023, les membres du comité d'audit, soucieux que les placements de l'A.P.E.S. respectent les principes ESG (environnement, société et gouvernance), ont amorcé des discussions afin de tendre vers des placements les respectant. Ils ont convenu d'entamer un virage environnemental et de demander aux courtiers d'éviter le secteur des hydrocarbures lors des prochains achats d'actifs afin que la transition se fasse graduellement, sans effet négatif sur les rendements, ce qui s'est concrétisé en 2024. En 2025, cette préoccupation a été réitérée aux courtiers de l'A.P.E.S. afin de poursuivre dans cette voie.

Dérogation à la Politique de placement G1

En novembre 2023, les membres du comité d'audit ont convenu de mettre à l'essai une modification des balises pour la détention d'actions américaines visant à augmenter la possibilité de rendement puisque 66 % des revenus mondiaux provenaient des États-Unis alors que la politique de placement de

l'A.P.E.S. ne permet d'y placer que le tiers des actifs investis. En 2025, bien que cette stratégie ait été concluante financièrement, les membres du comité ont indiqué au courtier qu'ils avaient une réserve importante à modifier de façon permanente la politique de placement pour intégrer cette proportion majorée d'actions américaines, en raison de l'instabilité économique suivant l'élection de Donald Trump à la tête des États-Unis.

Après une analyse globale de la situation, il a été convenu à la fin de 2025 de maintenir pour le moment le statu quo, c'est-à-dire de permettre la détention d'actions américaines jusqu'à concurrence de 50 %, sans toutefois modifier la politique de placement pour l'instant, tout en s'assurant de ne pas augmenter la proportion d'actions américaines détenues. La décision s'appuie principalement sur la place importante qu'occupent les États-Unis dans le marché mondial boursier, ainsi que la perte de rendement potentiel qui marquerait le retour aux balises inscrites à la politique. Les membres du comité ont jugé prématuré un quelconque changement à la politique de placement qui sera revue à l'hiver 2026 après consultation des courtiers.

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Changements en cours d'année

Le mandat de trois ans des trois administrateurs suivants se terminait en 2025 :

M. Yves Benoit

(administrateur externe)

M. Dave Charlton

CISSS de la Côte-Nord

(administrateur provenant d'un CISSS ou d'un CIUSSS)

M^{me} Suzanne Atkinson

(administratrice provenant d'un CHU ou d'un Institut).

Le nombre maximal de mandats consécutifs ayant été atteint par M. Benoit, il fallait pourvoir un poste d'administrateur externe. Conformément aux Lignes directrices pour la sélection des administrateurs, les membres du comité de gouvernance et d'éthique ont établi qu'un profil axé sur les finances devait être recherché afin d'être complémentaire aux compétences des administrateurs externes en fonction. Après examen de certaines candidatures, le comité a proposé au CA de recommander à l'AGA de mai 2025 la nomination de M^{me} Marie-Christine Paradis, comptable professionnelle agréée, à titre d'administratrice externe. M^{me} Paradis, retraitée du réseau de la santé, a agi notamment à titre de directrice des ressources financières et des approvisionnements au cours de sa carrière.

En ce qui concerne M. Charlton et M^{me} Atkinson, le comité de gouvernance et d'éthique a recommandé au CA de soumettre pour adoption le renouvellement de leur mandat d'administrateur lors de l'assemblée générale annuelle pour une deuxième période de trois ans, soit de 2025 à 2028. Leur nomination ainsi que celle de M^{me} Paradis ont été entérinées à l'AGA du 15 mai 2025.

Membres du CA

Administrateurs provenant d'un CHU ou d'un Institut



Julie Racicot
Présidente

Suzanne Atkinson

Émilie Mégrourèche

Administrateurs provenant d'un CISSS ou d'un CIUSSS



Fanny Blanchet
Vice-présidente

Louis Boivert

Dave Charlton

Benoît Crevier

Jacynthe Ouellette

Martin Rajotte
Secrétaire trésorier

Administrateurs externes



Marie-Christine Paradis

Jacques Fortin

Jean-Bernard Trudeau

Directrice générale



Linda Vaillant

Comités et groupes de travail de l'A.P.E.S. et résumé des responsabilités

Outre leurs fonctions respectives, la directrice générale et les administrateurs sont également responsables de dossiers particuliers. Voici quelles étaient les responsabilités de chacun pendant l'exercice 2025 :

Julie Racicot

Comité d'évaluation de la directrice générale
Comité de gouvernance et d'éthique
Comité de planification stratégique

Fanny Blanchet

Comité de gouvernance et d'éthique
Comité de gestion des risques
Comité d'évaluation de la directrice générale

Martin Rajotte

Comité d'audit
Comité de planification stratégique

Linda Vaillant

Comité de gouvernance et d'éthique
Comité de planification stratégique
Comité de négociation et de relations professionnelles
Comité d'audit
Comité de gestion des risques

Suzanne Atkinson

Comité d'audit
Conseil d'administration de la SCPRS

Louis Boisvert

Comité d'audit
Comité de négociation et de relations professionnelles
Délégué aux affaires étudiantes de l'Université Laval

Dave Charlton

Comité d'audit
Comité de négociation et de relations professionnelles

Benoît Crevier

Comité de gouvernance et d'éthique
Comité de négociation et de relations professionnelles

Émilie Mégrouèche

Comité de gouvernance et d'éthique
Comité de gestion des risques

Jacynthe Ouellette

Comité de planification stratégique
Comité de gestion des risques
Déléguée aux affaires étudiantes de l'Université de Montréal

Marie-Christine Paradis

Comité de gestion des risques
Comité d'audit

Jacques Fortin

Comité de gestion des risques
Comité de gouvernance et d'éthique

Jean-Bernard Trudeau

Comité de planification stratégique
Comité d'évaluation de la directrice générale



AFFAIRES SYNDICALES

EFFECTIF DES MEMBRES



Portrait

En vertu des statuts et règlements de l'A.P.E.S., toute personne qui souhaite adhérer à l'A.P.E.S. doit soit être membre de l'Ordre des pharmaciens du Québec, soit détenir un diplôme universitaire de premier cycle en pharmacie du Québec ou d'ailleurs, ou encore détenir un diplôme collégial en techniques de pharmacie et travailler à ce titre en établissement de santé au Québec.

Durant la dernière année, l'effectif total des membres s'est accru de 3 %. Au terme de l'année 2025, l'A.P.E.S. comptait 2 201 membres alors que ce nombre s'élevait à 2 138 à la même date l'année précédente. Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2025, 148 membres se sont ajoutés à l'effectif dont 66 (45 %)

membres actifs ou actifs résidents, alors que 85 départs ont été enregistrés durant la même période. À la fin de l'année, 92 % des membres de l'A.P.E.S. (n=2 026) exerçaient la pharmacie dans un établissement de santé du Québec.

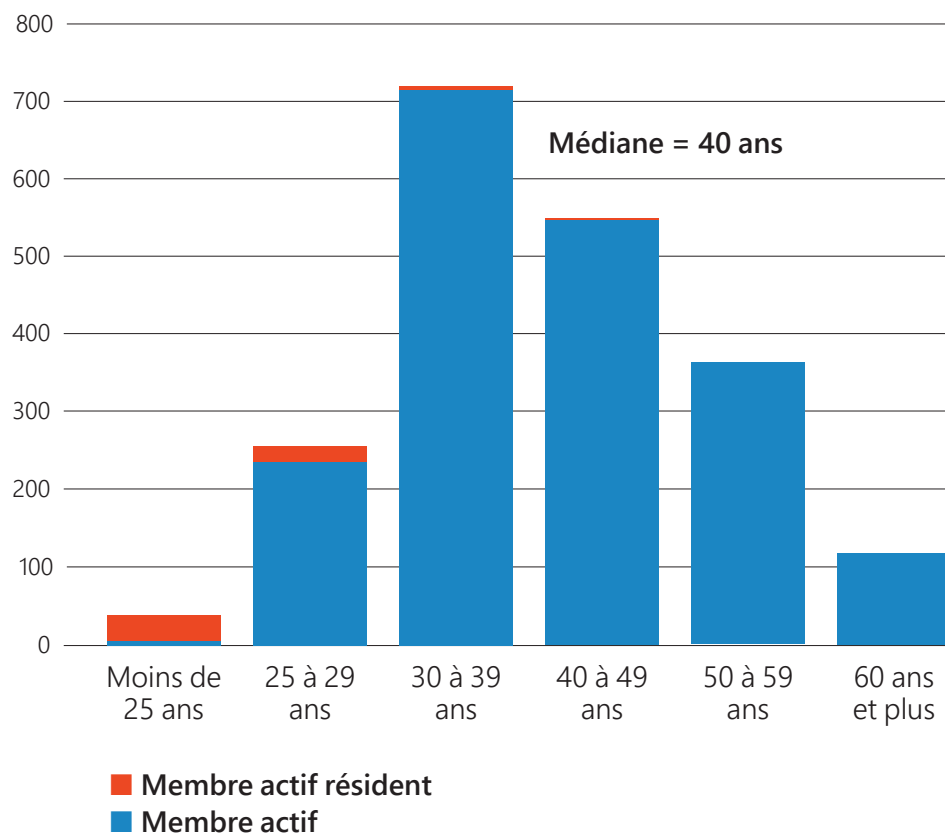
La majorité des autres membres étaient des membres résidents inscrits au programme universitaire de deuxième cycle en pharmacothérapie avancée de l'Université Laval ou de l'Université de Montréal, mais n'exerçant pas la pharmacie en dehors de leur programme d'études. Au total, 157 membres effectuaient ou terminaient une résidence en pharmacie d'établissement en décembre 2025, 73 d'entre eux faisant partie de la cohorte 2025-2026 et 84 ayant débuté en 2024 ou en 2023. De plus, 30 membres diplômés travaillaient à titre de techniciens en pharmacie dans un établissement de santé. Par ailleurs, les 29 membres associés sont également membres de la SCPRS et satisfaisaient aux conditions d'admissibilité au statut de membre associé SCPRS créé en 2022.

Au 31 décembre 2025, les membres de l'A.P.E.S. se répartissaient comme suit :

Tableau 1
Catégories de membres au 31 décembre 2025

Catégorie de membres	Nombre	%
Membres actifs	1 970	89,50
Membres actifs résidents	56	2,54
Membres résidents	101	4,59
Membres associés SCPRS	29	1,32
Membres retraités	11	0,50
Membres honoraires	3	0,14
Membres techniciens en pharmacie	30	1,36
Membre suspendu (pour raisons professionnelles)	1	0,05
Total	2 201	100

Figure 1
Répartition des membres actifs et actifs résidents par groupe d'âge



Le tableau 2 présente la variation de l'effectif des membres actifs et membres actifs résidents par région sociosanitaire.

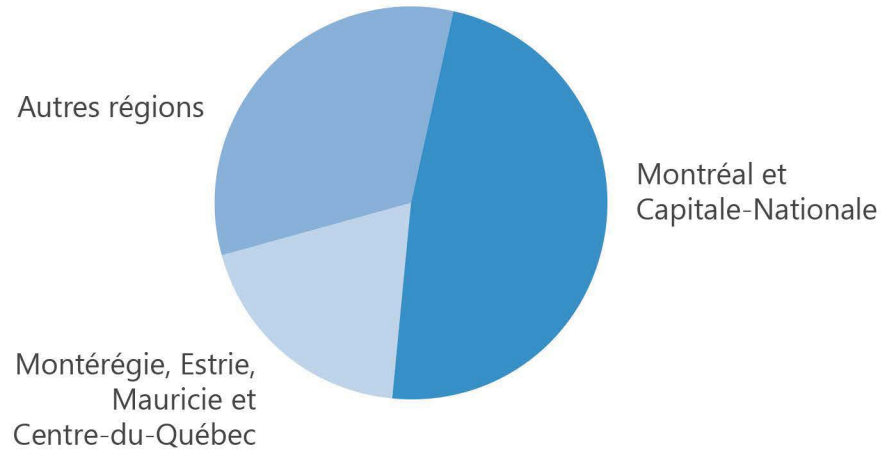
Tableau 2
Variation de l'effectif des membres actifs et actifs résidents par région sociosanitaire

Région sociosanitaire	2021	2022	2023	2024	2025	Δ 2025-2024 (%)	Δ 2025-2021 (%)
01 - Bas-Saint-Laurent	45	46	46	46	46	0,0	2,2
02 - Saguenay – Lac-Saint-Jean	51	52	54	57	57	0,0	11,8
03 - Capitale-Nationale	307	316	316	326	331	1,5	7,8
04 - Mauricie et Centre-du-Québec	112	115	115	123	121	-1,6	8,0
05 - Estrie	120	118	118	116	119	2,6	-0,8
06 - Montréal	672	678	695	724	743	2,6	10,6
07 - Outaouais	50	52	49	55	57	3,6	14,0
08 - Abitibi-Témiscamingue	28	24	25	27	30	11,1	7,1
09 - Côte-Nord	22	22	20	19	19	0,0	-13,6
10 - Nord-du-Québec	5	2	2	2	2	0,0	-60,0
11 - Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	25	27	32	27	26	-3,7	4,0
12 - Chaudière-Appalaches	71	75	80	81	84	3,7	18,3
13 - Laval	51	54	56	60	60	0,0	17,6
14 - Lanaudière	47	49	52	52	54	3,8	14,9
15 - Laurentides	66	64	76	83	82	-1,2	24,2
16 - Montérégie	163	172	178	183	176	-3,8	8,0
17 - Nunavik	11	6	7	9	9	0,0	-18,2
18 - Terres-Cries-de-la-Baie-James	6	7	6	8	10	25,0	66,7
Total	1 852	1 879	1 927	1 998	2 026	1,4	9,4

Cinquante-trois pour cent des membres actifs et actifs résidents de l'Association exerçaient leur profession dans la région de Montréal ou de la Capitale-Nationale à la fin de 2025. Plus de 5 % (n=110) des membres actifs occupaient un poste de chef ou de chef adjoint du département de pharmacie à temps plein ou partiel.

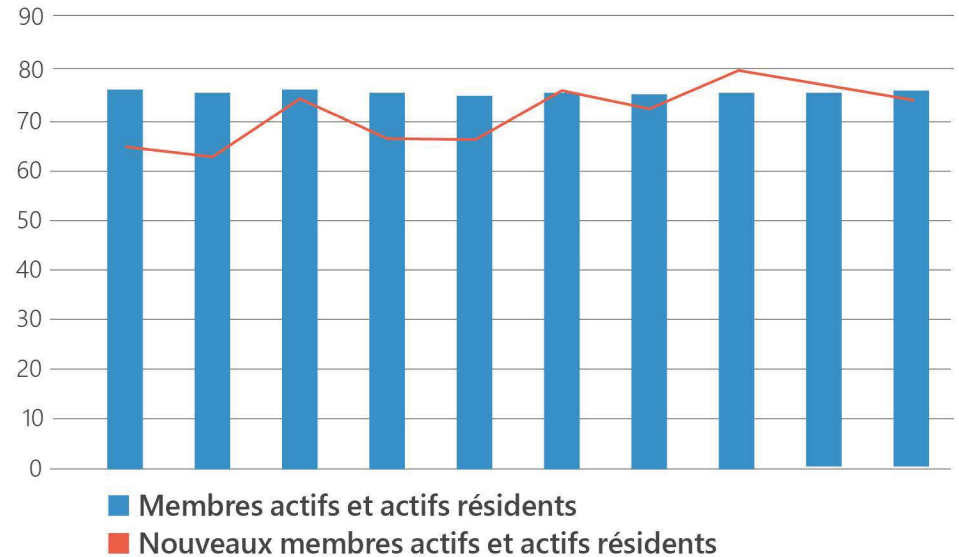
Figure 2
Répartition géographique des membres actifs et actifs résidents

Membres actifs et actifs résidents par région sociosanitaire



Au 31 décembre 2025, la proportion de femmes parmi les membres actifs et actifs résidents était de 78 %, correspondant ainsi à une moyenne de 78 % dans la dernière décennie. Ce pourcentage était légèrement moins élevé au sein des nouvelles recrues au 31 décembre 2025, 76 % de l'effectif étant constitué de femmes.

Figure 3
Proportion de femmes parmi les membres actifs et actifs résidents



Enquête annuelle sur les effectifs en pharmacie d'établissement de santé

Historique

En avril 2001, le groupe de planification de la main-d'œuvre du MSSS publiait un rapport faisant état d'un écart croissant entre les besoins de main-d'œuvre professionnelle en pharmacie d'établissement et les perspectives de recrutement sur 15 ans. Dès 2002, l'A.P.E.S. a commencé à réaliser des enquêtes sur les effectifs en pharmacie auprès de ses membres, afin de recueillir de l'information sur la pénurie déjà bien installée et ses conséquences sur les soins et les services pharmaceutiques.

À compter de 2006 et pendant plus de 15 ans, l'enquête a porté principalement sur la comparaison entre le nombre de postes de pharmaciens sans titulaire ou temporairement dépourvus de titulaire et le nombre de postes autorisés au budget de chaque établissement de santé.

En 2023, l'A.P.E.S. a décidé de mesurer aussi l'état de l'offre de soins pharmaceutiques, c'est-à-dire de l'affectation de pharmaciens à certaines unités de soins et cliniques ambulatoires pour fournir de tels soins aux patients. Ce changement vise à obtenir un portrait plus juste des besoins en pharmaciens dans les établissements de santé. En effet, la création de postes de pharmaciens se trouve ralentie par la pénurie d'effectifs, et ce, malgré l'augmentation des besoins de soins pharmaceutiques. Cette hausse est notamment liée au vieillissement de la population et à la multiplication des problèmes de santé. Il faut ajouter à cela le fait que les médicaments sont au centre de la très grande majorité des traitements médicaux, en plus de la complexité de la pharmacothérapie et de l'explosion des coûts des médicaments. Ainsi, le taux de vacances des postes n'est plus un indicateur juste des besoins en pharmaciens dans les hôpitaux du Québec.

Affectation de pharmaciens aux soins pharmaceutiques

Au printemps 2025, les 44 chefs de département de pharmacie des établissements de santé du Québec (CHU, instituts, CIUSSS, CISSS et établissements privés conventionnés) ont été invités à remplir un questionnaire pour l'ensemble des installations de leur établissement. De ce nombre, 40 ont répondu (taux de réponse de 91 %).

L'enquête a couvert huit secteurs de soins, soit la dialyse rénale (clientèle ambulatoire), l'oncologie (clientèle ambulatoire), l'urgence, les soins intensifs et coronariens, l'hospitalisation en médecine et chirurgie, l'hospitalisation en soins palliatifs, l'hospitalisation en psychiatrie et l'hébergement en soins de longue durée. Les données recueillies auprès des départements de pharmacie se résument au nombre d'équivalents temps complet actuellement affectés à chaque secteur et à l'écart entre ce chiffre et le nombre d'ETC requis selon certains ratios. Pour cinq des secteurs, l'analyse de l'A.P.E.S. s'est appuyée sur

des ratios qui émanent du MSSS ou des travaux d'un regroupement de pharmaciens experts. Il s'agit de la dialyse rénale ambulatoire, de l'oncologie ambulatoire, de l'urgence, des soins intensifs et coronariens, ainsi que de l'hébergement en soins de longue durée.

Parmi ces cinq secteurs, la dialyse ambulatoire et l'urgence demeurent ceux où les besoins de pharmaciens pour donner des soins pharmaceutiques étaient le moins couverts, avec des taux de couverture respectifs de 26 % et 33 %. L'oncologie ambulatoire et les soins de longue durée étaient les secteurs les mieux couverts, à 84 % et 85 % respectivement. Soulignons toutefois que le secteur de l'oncologie ne peut fonctionner sans pharmacien, ce qui peut contribuer à expliquer le pourcentage de couverture élevé. Quant aux soins de longue durée, il est à noter que le MSSS a octroyé à ce secteur, en 2022, 200 postes additionnels de pharmaciens sur trois ans, ce qui a donné lieu, notamment, au déplacement de pharmaciens des soins aigus vers le secteur de la longue durée.

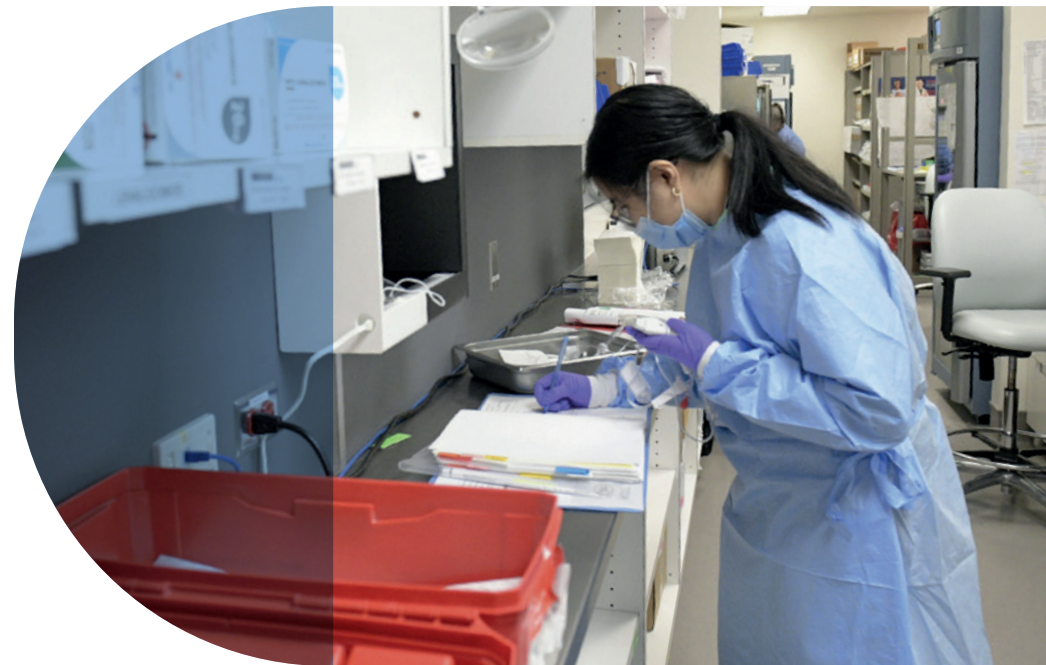
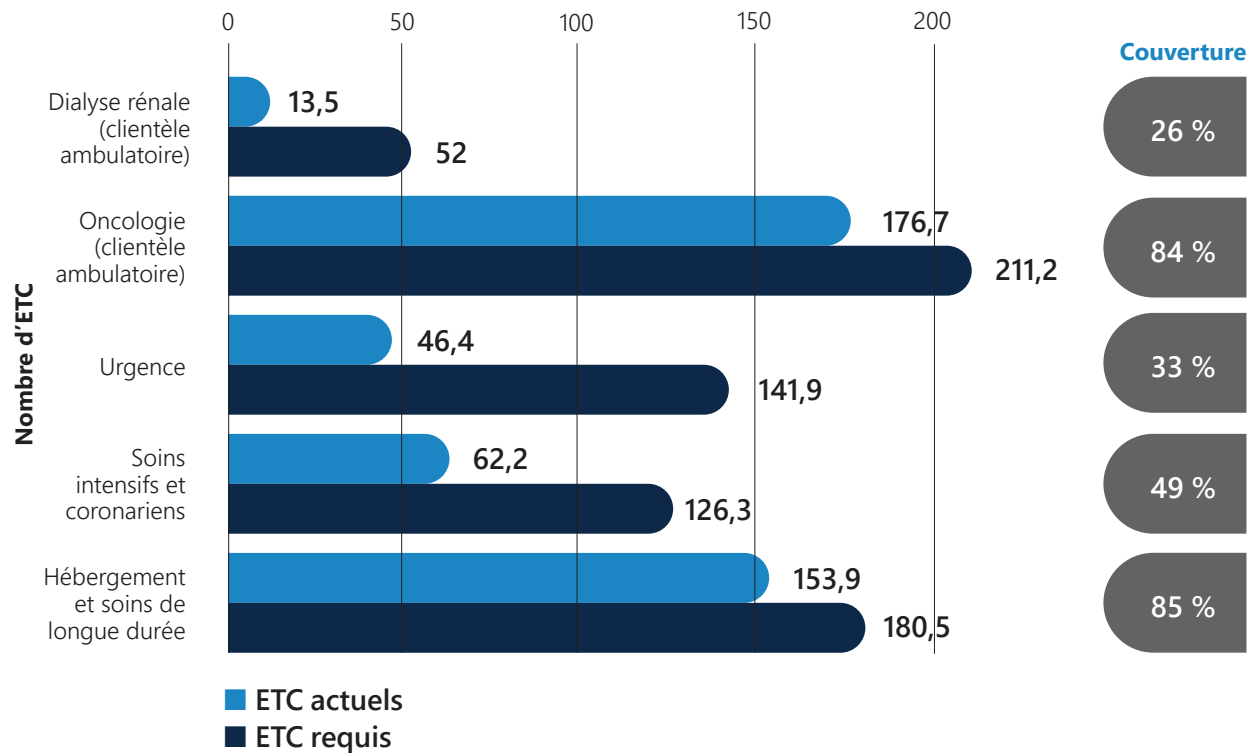


Figure 4
 Offre de soins pharmaceutiques par secteur – Aperçu
 Pharmaciens – ETC actuels et requis



Dépannage

Dix-huit établissements sur quarante (45 %) ont eu recours à des pharmaciens dépanneurs. Au total, 10 410 jours de dépannage ont été réalisés entre le 1^{er} avril 2024 et le 31 mars 2025, ce qui équivaut à 45,7 ETC. Les jours de dépannage ont varié considérablement d'un établissement à l'autre (entre 2 et 1 832 jours), pour une moyenne de 578 jours. Parmi les établissements ayant fait appel à des pharmaciens dépanneurs, 67 % (n=12) ont requis leurs services durant plus de 180 jours et 7 établissements, situés dans 7 régions différentes, ont déclaré avoir eu recours à des pharmaciens dépanneurs pour une période supérieure à la moyenne, soit entre 606 et 1 832 jours. Le recours au dépannage est donc demeuré nécessaire durant l'année 2024-2025.

Attirer la relève dans la profession

À l'automne 2025, seulement 70 pharmaciens amorçaient le programme de maîtrise en pharmacothérapie avancée malgré les 120 bourses d'études disponibles. L'A.P.E.S. suit de près cette situation, compte tenu des besoins croissants de pharmaciens dans les établissements de santé. Elle continue aussi de sensibiliser les autorités à ce propos en mettant de l'avant différentes pistes de solutions. Parmi celles-ci se trouvent des conditions salariales concurrentielles entre les pharmaciens d'établissement et les pharmaciens salariés des pharmacies privées. L'A.P.E.S. demande également que soit créée une table de concertation permanente sur la planification de l'effectif pharmaceutique au Québec.

RELATIONS DE TRAVAIL

Comité de négociation et de relations professionnelles

Le comité de négociation et de relations professionnelles (CNRP) a notamment pour mandat de négocier, selon les orientations et les priorités déterminées par le conseil d'administration et sous son autorité, une seule et unique entente avec le MSSS encadrant les conditions de travail de tous les pharmaciens à l'emploi d'un établissement de santé.

À la suite des démarches de l'Association et de la mobilisation de ses membres à l'automne 2024, le MSSS a procédé au dépôt de ses demandes patronales à la table le 19 février 2025, ce qui a permis d'amorcer véritablement les négociations. Le MSSS et l'A.P.E.S. se sont ensuite rencontrés à 16 reprises pour échanger sur leurs demandes normatives respectives.

À l'automne 2025, les parties ont entamé les négociations sur les demandes salariales qui se sont révélées ardues dans le contexte politique et économique. Devant le peu d'ouverture de la partie patronale et l'absence d'avancée significative à la table sur ce volet, l'A.P.E.S. a tenu une assemblée générale extraordinaire le 10 décembre 2025. À cette occasion, ses membres ont voté à 99 % en faveur d'une série d'actions à déployer aux moments opportuns.

Dans la foulée de cette assemblée, les négociations entre le MSSS et l'A.P.E.S. se sont intensifiées et ont culminé en un blitz de négociation d'une rare intensité dans la nuit du 19 au 20 décembre. Le 20 décembre au matin, les parties ont conclu une entente de principe qui a été adoptée le 21 décembre par le conseil d'administration de l'A.P.E.S., sur recommandation du CNRP. L'entente de principe sera soumise au vote des membres lors d'une assemblée générale extraordinaire qui sera convoquée en début d'année 2026.

Entente particulière et négociation pour la création de deux titres d'emploi de pharmacien

Rappelons qu'au printemps 2022, le MSSS avait annoncé le financement de 200 postes de pharmaciens à temps complet dans les CHSLD, les maisons des aînés et les maisons alternatives pouvant être octroyés à des pharmaciens non détenteurs de la maîtrise en pharmacothérapie avancée. Considérant les problématiques entourant cette annonce, tant au regard de l'organisation des soins que de l'application de l'entente de travail, l'A.P.E.S. et le MSSS avaient conclu, le 12 juillet 2022, une entente particulière encadrant temporairement les modalités applicables à l'embauche de ces pharmaciens. Ils avaient ensuite entamé des négociations relatives à la création de deux nouveaux titres d'emploi.

Après avoir travaillé pendant presque une année sur l'intégration et la création d'un titre d'emploi de pharmacien non détenteur de la maîtrise en pharmacothérapie avancée, le MSSS et l'A.P.E.S. n'étaient pas parvenus à s'entendre sur le volet monétaire du dossier. Les parties avaient donc convenu d'en traiter dans le cadre du renouvellement de l'entente de travail. La création de ce nouveau titre d'emploi a constitué l'une des questions névralgiques des négociations en 2025 et fut un enjeu central dans la conclusion de l'entente de principe le 20 décembre.

Représentation des étudiants en pharmacie

Rappelons que l'adoption de la *Loi sur la gouvernance des services de santé et des services sociaux* a introduit l'obligation légale pour l'A.P.E.S. de représenter les étudiants en pharmacie embauchés en établissement de santé ainsi que de négocier leurs conditions de travail. Les statuts et règlements de l'A.P.E.S. devaient néanmoins être modifiés pour inclure une catégorie de membre actif étudiant en pharmacie. Cette modification avait été soumise aux membres de l'A.P.E.S. lors d'une assemblée générale extraordinaire en décembre 2024, et ceux-ci s'étaient prononcés en faveur de l'intégration des étudiants en pharmacie à titre de membres actifs étudiants de l'Association. L'A.P.E.S. avait par ailleurs déposé à la partie patronale un cahier de demandes visant les étudiants dans le cadre du renouvellement de l'entente de travail. En 2025, l'Association et le MSSS ont poursuivi leurs échanges à cet égard et ont convenu, dans le cadre de l'entente de principe survenue à la fin décembre, des conditions de travail qui seraient applicables aux étudiants.

Situation de la main-d'œuvre indépendante dans le contexte de la création de Santé Québec

L'A.P.E.S. est demeurée en vigie de l'évolution du recours aux pharmaciens à l'emploi du réseau de la santé pour agir à titre de main-d'œuvre indépendante (MOI) dans les établissements en manque important d'effectifs.

La période transitoire mise en place par le MSSS en novembre 2024 afin de permettre une dérogation au *Règlement sur le recours aux services des agences de placement de personnel et à de la main-d'œuvre indépendante dans le domaine de la santé et des services sociaux* est toujours en vigueur et le statu quo est pour le moment maintenu.

Malgré les représentations de l'Association sur le plan politique et médiatique, aucune solution pérenne n'a été mise en place et l'enjeu du recours à la MOI en pharmacie d'établissement demeure entier.

Groupe de liaison

Découlant du comité de négociation et de relations professionnelles, le groupe de liaison est formé d'un pharmacien délégué par établissement n'ayant pas déjà de représentant nommé au CNRP. Le groupe a été mis sur pied en février 2025 dans le cadre de la négociation.

Outre le fait de favoriser la liaison entre l'ensemble des départements et l'A.P.E.S. relativement à toute question ou action liée à la négociation, le groupe de liaison a pour mandat de rapporter les commentaires et les pistes d'amélioration quant aux communications de l'A.P.E.S. avec ses membres et de tenir ces derniers informés de l'évolution de la négociation.

Le groupe de liaison s'est réuni à cinq reprises au cours de l'année 2025 et a notamment collaboré, en soutien à l'A.P.E.S. et au CNRP, au déploiement de certaines actions en lien avec la négociation.

Création de Santé Québec et application de l'entente collective

La création de Santé Québec le 1^{er} décembre 2024 à titre d'employeur unique dans le réseau de la santé et des services sociaux a entraîné certaines modifications dans l'application de l'entente de travail. Une actualité a été rédigée et publiée sur le site Web de l'A.P.E.S. afin d'informer les membres des adaptations requises dans ce nouveau contexte d'employeur unique et des modalités applicables en cas de transfert d'établissement.

Maintien de l'équité salariale

Les travaux du troisième exercice de maintien de l'équité salariale du Programme général d'équité salariale du secteur de la santé et des services sociaux (PGSSS) se sont poursuivis en 2025.

Le sous-comité paritaire d'évaluation, composé de représentants de l'employeur et des associations, a continué ses travaux afin de déterminer si des changements significatifs étaient survenus à la pratique des salariés visés par le PGSSS et, le cas échéant, si des modifications devaient être apportées à l'évaluation des catégories d'emploi. Lorsque ces travaux se sont conclus, au printemps 2025, un désaccord subsistait entre les parties sur l'évaluation de dix catégories d'emplois, dont les sept catégories de membres de l'A.P.E.S.

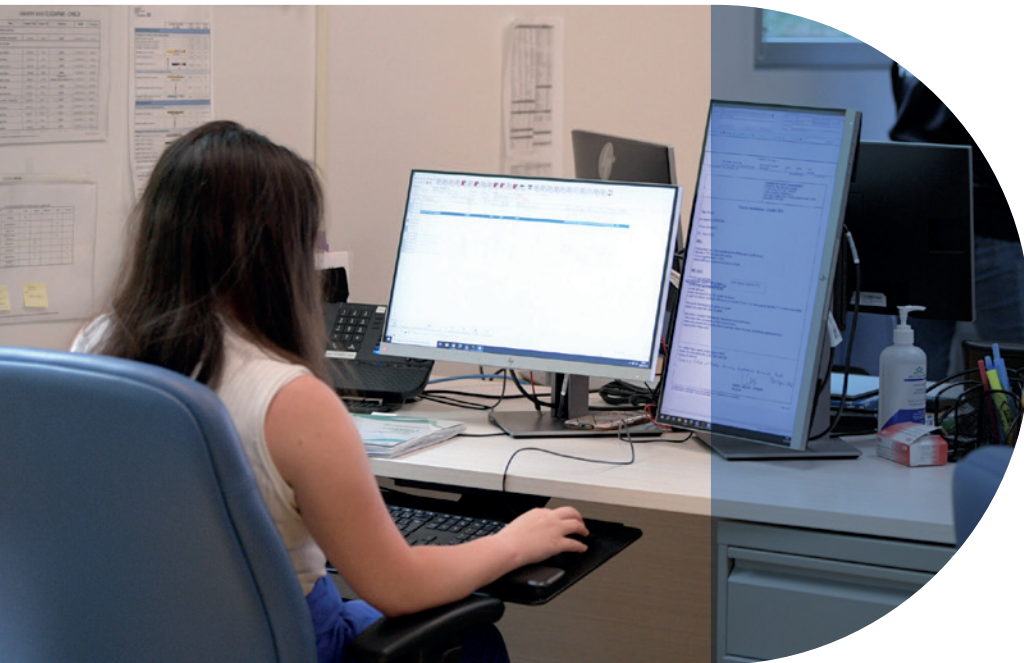
Les parties ont alors repris les échanges sur leurs argumentaires respectifs au sein du comité paritaire de maintien de l'équité salariale afin de tenter de dénouer l'impasse.

En parallèle, les membres du comité ont commencé à échanger sur la prédominance (féminine, masculine ou neutre) à attribuer à chacune des catégories visées par le PGSSS. Un second sous-comité paritaire a été formé et mandaté pour transmettre au comité de maintien, sous forme de proposition, une liste des événements qui devraient être pris en compte lors du calcul des écarts salariaux et les dates auxquelles ils sont survenus.

Soutien des membres

L'Association apporte un soutien individuel aux membres qui rencontrent des difficultés liées à l'application de l'entente de travail. Ces services, offerts principalement par les conseillères juridiques de l'A.P.E.S., couvrent un large éventail de situations allant de la consultation téléphonique à l'accompagnement juridique dans le cadre, notamment, de procédures de différends ou devant le comité de discipline de l'OPQ.

Afin de mieux outiller les membres quant à leurs conditions de travail et sur l'application de l'entente de travail, des chroniques sont rédigées régulièrement par les conseillères juridiques, mises en ligne sur le site Web de l'A.P.E.S. et publiées dans l'infolettre mensuelle. Des présentations sur le contenu de ces chroniques sont également faites aux membres gestionnaires de l'A.P.E.S. à l'occasion des rencontres des gestionnaires.



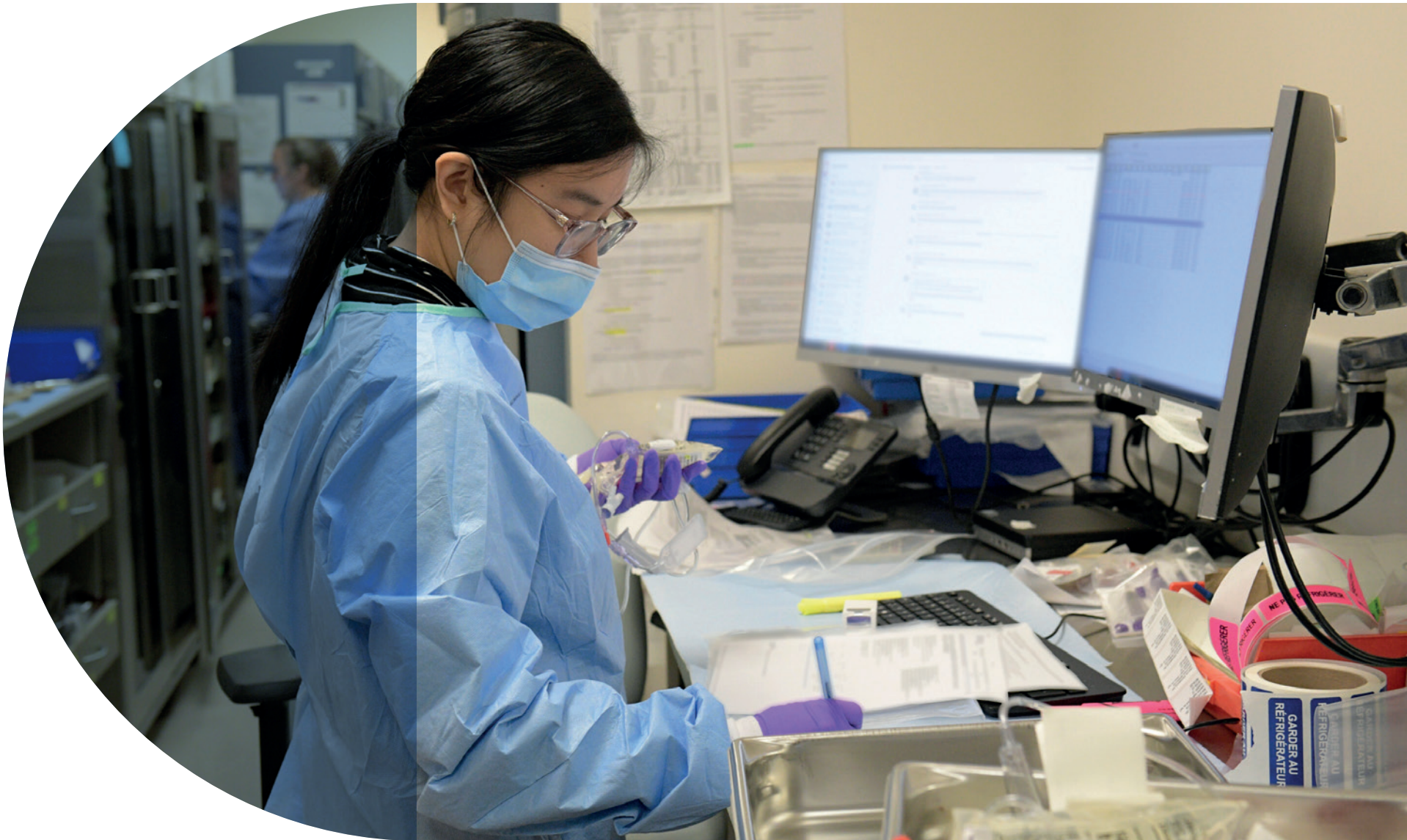
ASSURANCE COLLECTIVE

Négociation de la tarification et modifications au régime d'assurance maladie de base

Le 17 mars 2025, le comité d'assurance a négocié, avec Beneva, le renouvellement du contrat d'assurance collective de l'A.P.E.S. pour la période du 1^{er} juin 2025 au 31 mai 2026. Ce comité est composé de cinq pharmaciens membres actifs de l'A.P.E.S., d'un conseiller en actuariat et d'une conseillère juridique de l'A.P.E.S. Pour l'année 2025-2026, une hausse globale de 7,4 % a été convenue, tout en maintenant la totalité des garanties prévues au contrat d'assurance collective. Cette hausse globale négociée par le comité d'assurance est près de 10 % inférieure à la proposition initiale de l'assureur.

Dans les faits, une hausse globale réelle de 15,1 % sera appliquée, car le congé partiel de prime dont ont bénéficié les membres assurés au cours des deux années précédentes s'avère bien moins important en 2025-2026. En effet, les sommes excédentaires générées par le régime et servant à financer ce congé de prime sont presque épuisées.

Le comité d'assurance a également négocié certaines modifications aux régimes de base d'assurance maladie Régulier et Plus afin de permettre plus de flexibilité et d'offrir une couverture qui répond mieux aux besoins des assurés. À compter du 1^{er} janvier 2026, des maximums annuels combinés seront mis en place pour tous les professionnels. De plus, certains professionnels seront ajoutés à la liste des professionnels couverts respectivement par les régimes Régulier et Plus.



AFFAIRES PROFESSIONNELLES

ÉVÉNEMENTS ET FORMATIONS



Événements

Grand Forum

Le Grand Forum, initialement prévu les 20 et 21 mars 2025 au Manoir Saint-Sauveur, a malheureusement dû être annulé à quelques semaines de sa tenue dans le contexte des restrictions budgétaires dans le réseau de la santé, lesquelles ont conduit plusieurs établissements à refuser les activités de formation pour leur personnel, incluant les pharmaciens d'établissement. Après avoir analysé l'incidence sur les membres et les partenaires ainsi que les coûts associés, le conseil d'administration a pris la décision d'annuler l'événement.

Certaines conférences prévues au programme ont été reportées à l'édition 2026, tandis que d'autres ont dû être annulées. Les présentations *Place à la relève*, mettant en valeur des projets étudiants de l'Université de Montréal et de l'Université Laval, ont été publiées sur les réseaux sociaux afin de souligner et reconnaître le travail des résidents sélectionnés.

Prix d'excellence

Traditionnellement remis lors du Grand Forum, les prix d'excellence ont été présentés dans le cadre d'une rencontre des pharmaciens gestionnaires, afin d'offrir aux membres s'étant distingués la visibilité qu'ils méritent. La cérémonie s'est tenue le 15 mai à Montréal et une diffusion en différé a permis aux personnes absentes de découvrir les lauréats.

Voici la liste des lauréats de l'année 2025 :

Prix	Lauréats
Prix d'excellence Roger-Leblanc	Luc Amendola chef adjoint, Services pharmaceutiques, CHUM
Prix France-Boulet pour le meilleur article de <i>Pharmactuel</i>	Vivianne Weitong Yao , pharmacienne, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal; Sabrina Pothier, Isabelle Baltazar et Emmanuelle Chicoine , pharmaciennes, CISSS de la Montérégie-Est
Prix d'excellence en pratique spécialisée	Benoit Lemire pharmacien, CUSM
Prix d'excellence Innovation	Geneviève Ouellet pharmacienne, CHU Sainte-Justine
Prix d'excellence pour la relève	Flaviu Adrian Mosora pharmacien, CHU Sainte-Justine
Prix Julien-Braun	Jenny Zang , pharmacienne, CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal
Prix Pierre-Paul-Leblanc	Samuel Dugal , pharmacien, CHU de Québec-Université Laval

Rencontre des présidents et vice-présidents des RPE

Chaque année, l'A.P.E.S. organise une journée de formation destinée à reconnaître l'engagement des présidents et vice-présidents des RPE et à les outiller dans leurs rôles. Le 28 novembre, en avant-midi, les participants ont assisté à la formation *Éveil à l'intelligence artificielle en milieu de travail*, animée par Mathieu Hétu, fondateur de Work Evolution AI. L'après-midi a été consacré à des ateliers de discussion favorisant les échanges sur leurs rôles et sur certains enjeux professionnels, notamment le projet de loi n° 67 et l'intégration de l'intelligence artificielle dans la pratique de la pharmacie. Cette formule, combinant apprentissage et discussions structurées, a été grandement appréciée par les 23 participants présents.

Rencontre des pharmaciens gestionnaires

L'A.P.E.S. organise annuellement deux rencontres avec les pharmaciens gestionnaires pour discuter de différents enjeux de gestion, leur permettre de réseauter et de bénéficier de conférences visant à les soutenir dans leurs fonctions. La journée du 15 mai, à Montréal, a réuni 94 participants, tandis que 101 gestionnaires ont pris part aux activités des 13 et 14 novembre, à Québec.

Formations de l'A.P.E.S.

Grâce au budget de formation et développement du MSSS prévu à l'entente de travail et avec le soutien des comités de formation et développement, de formation continue et de formation en gestion, l'A.P.E.S. a pu de nouveau offrir une programmation pertinente et diversifiée.

Les formations en direct, qu'elles soient en présence ou virtuelles, ont attiré plus de 1 800 participants. Outre la rencontre des présidents et vice-présidents des RPE mentionnée précédemment, quatre journées de formation portant sur les thèmes de la chirurgie, de la gériatrie et de l'oncologie ont été organisées. Six soirées de formation virtuelles ont permis aux membres de se perfectionner sur différents sujets cliniques.



Les formations en autoapprentissage proviennent de la captation des formations en direct et visent à permettre à plus de membres d'y assister et d'obtenir des unités de formation continue. On a dénombré près de 4 900 inscriptions pour les 25 formations dont la période d'inscription a pris fin en 2025.

Du côté des formations en gestion, les soirées virtuelles sur l'intégration des TP et sur le rôle de l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) ont réuni 200 participants. Par ailleurs, les gestionnaires ont pu bénéficier de deux conférences accréditées par l'OPQ lors de leurs rencontres en mai et en novembre, totalisant quatre unités de formation continue. L'atelier virtuel *Répartition des dépenses en fin d'année financière*, tenu le 11 février, a pour sa part rassemblé 57 participants.

Formations en direct et nombre de participants

Date	Type	Nombre de participants	Titre de l'activité
29 janvier	SF	164	L'ABC du programme d'accès spécial
7 février	JF	82	Journée de formation en chirurgie
11 mars	SF	109	Perles cliniques en allaitement
29 avril	SF	113	La pharmacie éco-responsable
9 mai	JF	154	Journée de formation en gériatrie
13 mai	SF	211	Médicament et QT long : outil d'évaluation du risque
16 septembre	SF	136	Prophylaxie post-exposition aux liquides biologiques
9 et 10 octobre	JF	102	Journées de formation en oncologie
22 octobre	SF	225	Trouble de l'usage des opioïdes
30 octobre	AF	145	Midi scientifique du RPE en cardiologie
15 mai	AF	94	Génération Z, l'humanité numérique en marche Rencontre avec les pharmaciens gestionnaires
11 février	AF	21	Répartition des dépenses en fin d'année financière niveau avancé
27 février	AF	119	Intégration des techniciens en pharmacie
14 novembre	AF	101	De pharmacien à stratège : Comment transformer les jeux politiques en levier de collaboration Rencontre avec les pharmaciens gestionnaires
11 décembre	AF	82	Le rôle de l'INESSS dans l'approbation et l'évaluation des médicaments au Québec

Abréviations : **AF** : activité de formation continue **JF** : journée de formation continue **SF** : soirée de formation continue

Formations en différé ou en autoapprentissage dont la période d'inscription s'est terminée en 2025 et nombre total d'inscrits

Date de fin d'inscription	Nombre d'inscriptions	Titre de l'activité
28 mars	361	Introduction à la garde en établissement de santé
16 avril	248	Altérations pharmacocinétiques aux SI
17 avril	191	Modernisons la thrombolyse : l'accident vasculaire cérébral et l'embolie pulmonaire
17 avril	100	Revue d'utilisation des corticostéroïdes aux soins intensifs en pneumonie sévère à travers l'analyse de l'étude CAPE COD
23 avril	278	Médicaments et alimentation entérale – Différée
24 avril	152	Syndrome sevrage iatrogène aux soins intensifs
24 avril	309	Le syndrome sérotoninergique
8 avril	51	Pharmactuel 57-1
28 juin	60	Pharmactuel 57-2
16 septembre	50	Pharmactuel 57-3
29 novembre	72	Pharmactuel 57-4
8 mai	220	Maladies valvulaires cardiaques
13 mai	290	Cogestion de l'anémie et du déficit en fer en insuffisance cardiaque
21 mai	240	Le choc cardiogénique
28 mai	74	Introduction à la prise en charge des patients porteurs d'un dispositif d'assistance ventriculaire gauche
3 juin	269	Démystifier les dispositifs de cardiostimulation
4 juin	245	Perles cliniques de néphrotoxicité médicamenteuse
18 juin	242	Les drogues de rue et substances psychoactives
10 octobre	301	Nouveautés et perles cliniques en ostéoporose
29 octobre	206	50 nuances de rose : Antipsychotiques et santé des femmes
31 octobre	177	Validons nos idées reçues sur les antipsychotiques
31 octobre	163	Troubles psychotiques et comorbidités
5 novembre	127	Psilocybine en bref : revue des connaissances littéraires et cliniques
12 novembre	237	Les troubles du mouvement associés aux psychotropes : comment les détecter et intervenir?
20 novembre	214	Démystifier la gestion des effets indésirables reliés à l'administration des anticorps bispécifiques

Formations pour les membres techniciens en pharmacie

En lien avec le plan d'action adopté l'an dernier, le comité des membres techniciens a vu le jour en 2025. Composé de six membres, ce comité a notamment pour mandat le soutien des activités de recrutement des membres techniciens en pharmacie (TP) et la planification des activités de formation continue et des événements pour cette catégorie de membres.

Afin de permettre à cette nouvelle catégorie de membres d'accéder rapidement à des contenus de formation, l'A.P.E.S. a rendu disponibles certaines formations en autoapprentissage dès le début de l'année 2025. De plus, les formations portant sur les approvisionnements et sur les dates limites d'utilisation ont été mises à jour et offertes aux TP au cours de l'année.

À la demande de l'A.P.E.S., le MSSS a également accepté de donner accès aux TP à trois formations en autoapprentissage normalement réservées aux membres pharmaciens. Le comité des membres TP prévoit offrir au moins deux formations originales destinées spécifiquement à ceux-ci en 2026.

Publication scientifique : *Pharmactuel*

Pharmactuel est la revue internationale francophone de la pratique pharmaceutique en établissement de santé et s'adresse à des pharmaciens et à des professionnels de la santé du Québec et de l'ensemble de la francophonie.

Quatre numéros ont été publiés en 2025, totalisant 25 articles. Chaque numéro était accompagné d'un questionnaire d'évaluation des apprentissages, accessible sur la plateforme Érüdix, permettant aux membres d'accumuler des unités de formation continue. Au total, 233 inscriptions ont été enregistrées.

En plus des activités liées à l'édition et à la publication de la revue, le comité de rédaction a procédé, en 2025, à la mise à jour des recommandations aux auteurs. Une section « Recours à l'intelligence artificielle » a également été ajoutée aux politiques éditoriales en juillet. Par ailleurs, toute l'équipe éditoriale a bénéficié, en novembre, d'une formation sur le phénomène des revues prédatrices, donnée par M. Pier-Alexandre Tardif, professionnel de recherche au Centre de recherche du CHU de Québec-Université Laval.

Le comité international, composé de cinq pharmaciens issus de la francophonie hors Québec (France, Belgique, Suisse, Canada), a été consulté au printemps afin d'obtenir son point de vue sur différents aspects de la revue.

Disponible en ligne, *Pharmactuel* rejoint un peu plus de 4 600 utilisateurs mensuellement et près de 4 750 personnes étaient abonnées à sa page Facebook à la fin de 2025.

Programme de mentorat

Le programme de mentorat a pour objectifs de permettre le partage d'expérience et la transmission du savoir des gestionnaires plus expérimentés et de favoriser l'attraction et la rétention des nouveaux pharmaciens gestionnaires.

La durée du programme est de six à neuf mois, selon les besoins définis lors des premières rencontres. Le jumelage est fait par la coordonnatrice du programme et est basé sur différents critères, notamment le lieu de pratique, le titre d'emploi, ainsi que les attentes des mentorés et l'expertise des mentors.

Deux dyades formées en 2024 ont complété le programme en 2025, et trois autres dyades ont été formées au cours de la dernière année.

Balado *Trait pharmacien*

Douze épisodes de *Trait pharmacien*, la balado de l'Association, ont été mis en ligne en 2025. Ce balado, coanimé par Nathalie Marceau, directrice générale adjointe, et Matthew Hung, conseiller aux affaires professionnelles, met en lumière les expériences et expertises des pharmaciens travaillant dans les établissements de santé partout au Québec. Une variété de sujets y ont été abordés, dont le parcours de soins pharmaceutiques, les urgences oncologiques, l'insuffisance cardiaque et les soins de fin de vie.

Nombre d'épisodes	Nombre d'écoutes	Nombre d'abonnés
12	44 252	4 569



Sondage de satisfaction à l'égard des services administratifs et de la formation

En août 2025, l'A.P.E.S. a sondé ses membres afin de connaître leur opinion relativement aux services administratifs et à la formation offerts par l'Association.

Formation

Parmi les 192 répondants, 77 % ont assisté à une formation en autoapprentissage dans la dernière année, alors que 60 % ont participé à une formation en direct organisée par l'A.P.E.S. En moyenne, 98 % des répondants ayant assisté à ces formations ont jugé la qualité de celles-ci comme étant « excellente » ou « bonne » et 90 % ont évalué la variété « excellente » ou « bonne ».

Pour ce qui est des formations élaborées conjointement par l'A.P.E.S. et l'O.P.Q., 61 % des répondants ont mentionné avoir suivi l'une d'elles dans la dernière année; 81 % de ceux-ci ont jugé la qualité de ces formations comme étant « excellente » ou « bonne », alors que 72 % les ont jugées « très pertinentes » ou « pertinentes ».

Relativement aux éditions du Grand Forum 2023 et 2024, 22 % des répondants ont assisté à au moins l'un des deux événements et ont, en grande majorité, jugé la qualité, la variété et la pertinence des activités de formation « excellente » ou « bonne ».

Services administratifs

Certains répondants mentionnent être entrés en contact, dans la dernière année, avec un employé de la permanence pour une question en lien avec les activités de formation ou un événement de l'A.P.E.S. (11 %), pour une question au service de la comptabilité (13 %) ou afin d'obtenir du soutien administratif (24 %). Également, 13 % des répondants ont rencontré un problème technique avec l'un des sites Web de l'Association.

Dans la très grande majorité des cas, les répondants ont jugé le délai de réponse satisfaisant et le soutien offert « très satisfaisant » ou « satisfaisant ». Les répondants ont également jugé l'efficacité du soutien technique fourni par les employés de l'A.P.E.S. comme étant majoritairement « très efficace » ou « efficace ». L'assistance individuelle sur demande est le moyen de soutien privilégié par les répondants dans l'éventualité d'un problème technique.

REGROUPEMENTS DE PHARMACIENS EXPERTS ET GROUPES SPÉCIALISÉS DE L'A.P.E.S.



Portrait en 2025

Les regroupements de pharmaciens experts (RPE) et les groupes spécialisés (GS) témoignent de la pratique clinique hautement spécialisée des pharmaciens d'établissement de santé. L'A.P.E.S. compte 12 regroupements, soit 10 RPE et 2 GS, dans les champs de pratique spécialisés suivants : cardiologie, chirurgie, gériatrie, infectiologie, maladies virales chroniques, néphrologie, pédiatrie, psychiatrie, soins intensifs, soins palliatifs, transplantation d'organes solides et urgence.

En 2025, ces regroupements ont mobilisé 239 pharmaciens experts autour de 50 projets, dont le guide de pratique sur le rôle du pharmacien d'établissement en santé mentale et plusieurs outils cliniques. Les RPE et les GS ont produit trois publications au cours de l'année, notamment le guide *Démarche de soins pharmaceutiques en établissement de santé pour les personnes vivant avec le VIH ou à risque* préparé par le GS en maladies virales chroniques. Ces publications contribuent au partage des connaissances, à l'harmonisation des pratiques et à l'optimisation des soins pharmaceutiques.

Politique de fonctionnement des RPE

Conformément à la *Politique de fonctionnement des RPE*, l'A.P.E.S. assure un soutien financier destiné à la tenue des réunions, ainsi qu'à la réalisation des projets approuvés par le CA. Elle prévoit également un budget annuel consacré à la formation continue des membres des RPE et des GS. Cette politique stipule par ailleurs que chaque regroupement est appelé à soumettre au CA une proposition de projet clinique ou administratif sur lequel il s'engage à travailler assidûment. Enfin, les membres des RPE et des GS exercent leurs activités dans le respect du *Code d'éthique des délégués externes et des membres de comités, de groupes de travail et de RPE*.

Les RPE et les GS peuvent compter sur le soutien de l'Association assuré par l'adjoint professionnel à la direction générale, M. François E. Lalonde, ainsi que par l'adjointe administrative, M^{me} Jacqueline Dionne, pour l'ensemble de leurs activités et travaux.

Publications, projets et composition des RPE et GS

RPE en cardiologie



Projet

- Risque de l'allongement de l'intervalle QT associé à différentes classes de médicaments (*en cours de réalisation*)

Composition

- Nombre de membres : 24
- Président : M. Louis-Étienne Marchand, pharmacien à l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec – Université Laval (IUCPQ)
- Vice-présidente : M^{me} Amélie St-Arnaud, pharmacienne à l'IUCPQ

RPE en chirurgie



Projets

- Outil clinique sur la prise en charge de la pharmacothérapie d'un patient porteur d'une iléostomie (*en cours de réalisation*)
- Gestion périopératoire des médicaments antinéoplasiques administrés par voie orale (*en cours de réalisation*)

Composition

- Nombre de membres : 24
- Présidente : M^{me} Andréanne Plante, pharmacienne à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus du CHU de Québec-Université Laval et coordonnatrice clinique auprès de la clientèle chirurgicale au même établissement
- Vice-présidente : M^{me} Jacynthe Ouellette, pharmacienne à l'Hôpital Jean-Talon du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal

RPE en gériatrie



Projets

- Outil d'accompagnement pour optimiser l'administration de la médication des patients parkinsoniens dans les milieux de soins du Québec (*en cours de réalisation*)
- Mise à jour de la fiche *Hypothyroïdie subclinique* (*en cours de réalisation*)

Composition

- Nombre de membres : 22
- Président : M. James Hill, pharmacien à l'Hôpital régional de Rimouski du CISSS du Bas-Saint-Laurent et professeur associé à la Faculté de pharmacie de l'Université Laval
- Vice-présidente : M^{me} Katherine Desforges, pharmacienne au Centre universitaire de santé McGill (CUSM) et professeure adjointe de clinique en gériatrie à la Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal

RPE en infectiologie



Projets

- Outil d'ajustement posologique des antimicrobiens en présence d'obésité (*en cours de réalisation*)
- Prise en charge des symptômes urinaires chez la personne âgée (*en cours de réalisation*)
- Éléments clés à retenir sur divers sujets en infectiologie (*en cours de réalisation*)

Composition

- Nombre de membres : 22
- Président : M. Jean-François Tessier, pharmacien à l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal
- Vice-présidente : M^{me} Mélanie Gilbert, pharmacienne à l'Hôpital Fleurimont du CIUSSS de l'Estrie – CHUS

RPE en néphrologie



RPE en néphrologie. *Crampes musculaires chez les patients atteints de maladie rénale chronique*. Montréal, Québec : A.P.E.S.; 2025. 7 p. [en ligne] apesquebec.org/crampesmrc.

RPE en néphrologie. *Place des IECA et des ARA dans le traitement de la maladie rénale chronique*. Montréal, Québec : A.P.E.S.; 2025. 5 p. [en ligne] apesquebec.org/ISRAmrc.

Projet

- Éléments clés à retenir sur divers sujets néphrologiques (*en cours de réalisation*)

Composition

- Nombre de membres : 20
- Président : M. Gabriel Dallaire, pharmacien à l'Hôpital du Sacré-Cœur-de-Montréal du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal
- Vice-présidente : M^{me} Laetissia Amirouche, pharmacienne à l'Hôpital du Sacré-Cœur-de-Montréal

RPE en pédiatrie



Projets

- Évaluation des besoins d'outils cliniques des pharmaciens d'établissement exposés à la population pédiatrique (*en cours de réalisation*)
- Pédiatrie 101 : principes de la validation d'ordonnances pédiatriques (*en cours de réalisation*)

Composition

- Nombre de membres : 17
- Présidente : M^{me} Thanh Thao Ngo, cheffe adjointe à l'usage optimal des médicaments au sein du département de pharmacie du CUSM, ainsi qu'adjointe au chef à l'Hôpital de Montréal pour enfants du même établissement
- Vice-présidente : M^{me} Geneviève Laflamme, pharmacienne au CHU de Québec-Université Laval et au Centre mère-enfant Soleil (CMES) du CHU de Québec-Université Laval, et coordonnatrice clinique en pédiatrie au CMES

RPE en psychiatrie



Projet

- Guide de pratique – Recommandations sur le rôle du pharmacien d'établissement en santé mentale (*en cours de réalisation*)

Composition

- Nombre de membres : 23
- Président : M. Vincent Dagenais-Beaulé, pharmacien à l'Hôpital général juif du CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal, chercheur associé à l'Institut Lady Davis de recherches médicales du même établissement et professeur adjoint de clinique à l'École des sciences pharmaceutiques de l'Université d'Ottawa
- Vice-présidente : M^{me} Julie Quenneville, pharmacienne à l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke du CIUSSS de l'Estrie – CHUS

RPE en soins intensifs



Projet

- Éléments clés à retenir sur divers sujets de soins intensifs (*en cours de réalisation*)

Composition

- Nombre de membres : 23
- Présidente : M^{me} Anissa Capilnean, pharmacienne au site Glen du CUSM
 - Vice-présidente : M^{me} Amélie Fournier, pharmacienne à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus du CHU de Québec-Université Laval (*entrée en fonction en juin 2025*). Précisons que M^{me} Fournier occupait la fonction de vice-présidente par intérim depuis avril 2024.

RPE en soins palliatifs



Projets

- Outil d'aide à l'utilisation du fentanyl en perfusion sous-cutanée dans un contexte de soins palliatifs (*en cours de réalisation*)
- Mise à jour du tableau *Aide médicale à mourir – Protocole de préparation des médicaments* (*en cours de réalisation*)

Composition

Nombre de membres : 19

- Présidente : M^{me} Isabelle Beaulieu, pharmacienne à l'Hôtel-Dieu de Québec du CHU de Québec-Université Laval et à la Maison Michel-Sarrazin
- Vice-président : M. Mathieu Berteau, pharmacien à l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke du CIUSSS de l'Estrie – CHUS

RPE d'urgence



Projet

- En cours de réflexion pour un nouveau projet

Composition

- Nombre de membres : 22
- Président : M. Étienne Boudrias-Dalle, pharmacien au Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM)
- Vice-présidente : Mme Joëlle Rhéaume-Majeau, pharmacienne à l'Hôpital de Saint-Eustache du CISSS des Laurentides

GS en maladies virales chroniques



GS en maladies virales chroniques. *Démarche de soins pharmaceutiques en établissement de santé pour les personnes vivant avec le VIH ou à risque – Guide clinique*. Montréal, Québec : A.P.E.S.; 2025. 97 p. [en ligne] apesquebec.org/demarcheVIH.

Projets

- Refonte de l'*Outil d'aide à la décision pour l'utilisation de l'association de nirmatrelvir et de ritonavir (Paxlovid) contre la COVID-19* (*en cours de réalisation*)
- Antiviraux par voie orale : couper, écraser ou ouvrir? (*en cours de réalisation*)
- Outil d'ajustement posologique des antirétroviraux et des antiviraux anti-VHB et anti-VHC en insuffisance rénale (*en cours de réalisation*)

Composition

- Nombre de membres : 11
- Présidente : M^{me} Rachel Therrien, pharmacienne au CHUM
- Vice-présidente : M^{me} Marie-Élaine Métras, pharmacienne au CHU Sainte-Justine et professeure adjointe de clinique à la Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal

GS en transplantation d'organes solides



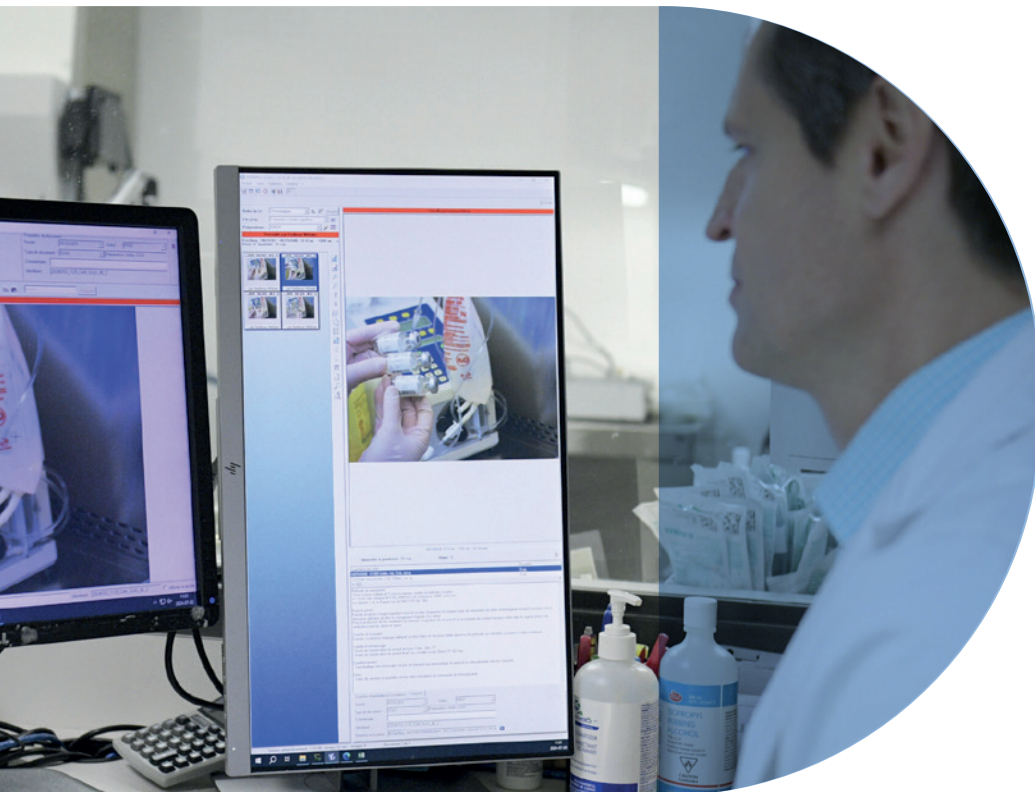
Projets

- Boîte à outils cliniques en transplantation d'organes solides (*en cours de réalisation*)
- État de situation de la pratique actuelle des pharmaciens d'établissement en transplantation d'organes solides au Québec (*en cours de réalisation*)

Composition

- Nombre de membres : 12
- Présidente : M^{me} Élisabeth Gélinas-Lemay, pharmacienne au CHUM et professionnelle scientifique à l'INESSS
- Vice-président : M. Christian Coursol, chef du département de pharmacie du CISSS des Laurentides (*entrée en fonction en juillet 2025*). Rappelons que M^{me} Kim Bradley, pharmacienne à l'Hôpital Charles-Le Moyne du CISSS de la Montérégie-Centre, occupait la fonction de vice-présidente du groupe spécialisé depuis sa création en juin 2023.

GROUPE DE TRAVAIL SUR LES PRÉPARATIONS STÉRILES ET LES PRÉPARATIONS MAGISTRALES NON STÉRILES



Fonctionnement du groupe de travail

Mandat

Créé au printemps 2011, le Groupe de travail sur les préparations stériles (GTPS) soutient les départements de pharmacie dans l'application des normes 2014.01 et 2014.02 sur la préparation de produits stériles en pharmacie de l'OPQ. Il développe et met à leur disposition une variété d'outils, ainsi que des modèles de politiques et procédures (P&P) conformes aux exigences des normes et aux recommandations d'organismes reconnus.

En complément, le GTPS offre également des outils et des modèles de P&P adaptés aux exigences de la norme 2012.01 de l'OPQ sur les préparations magistrales non stériles en pharmacie. Ces ressources servent de référence commune pour la formation, la standardisation des pratiques et l'évaluation du personnel affecté aux préparations stériles et non stériles.

Finalement, le GTPS assure la mise à jour et la pérennité de l'ensemble des ressources publiées, garantissant ainsi leur alignement continu avec les meilleures pratiques et l'évolution des exigences liées aux normes professionnelles.

Composition

Le GTPS regroupe des pharmaciens experts dans la préparation de produits stériles dangereux et non dangereux, ainsi que des coordonnateurs responsables de ce secteur. Il compte cinq membres actifs issus de différents établissements de santé, auxquels s'ajoute l'adjoint professionnel à la direction générale de l'A.P.E.S., qui en assure la coordination.

Financement

En raison de la valeur formative et évaluative des outils développés par le GTPS, le comité de formation et de développement de l'A.P.E.S. soutient financièrement ces travaux grâce à l'enveloppe budgétaire du MSSS. Les outils et les P&P figurent parmi les ressources les plus consultées et appréciées des membres.

Préparations stériles et non stériles

Microsite

Le microsite *Produits stériles et préparations magistrales non stériles*, associé aux travaux du GTPS, a fait l'objet d'une forte fréquentation de la part des membres de l'Association (voir le tableau ci-après). On observe notamment une hausse du nombre de consultations par rapport à 2024, hausse sans doute attribuable à la mise en ligne des vidéos de formation portant sur les produits dangereux. Le microsite demeure une ressource centrale, offrant un ensemble d'outils soutenant efficacement les programmes d'orientation, d'évaluation et de formation continue du personnel affecté aux préparations stériles.

Tableau 3
Statistiques de consultation du microsite
Produits stériles et préparations magistrales non stériles
du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025

Section du microsite	Nombre de consultations en 2025	Cumulatif
Produits stériles	4 124	37 594 depuis 2011
Préparations magistrales non stériles	858	3 900 depuis 2017

Outils et P&P

De la même manière que les travaux réalisés pour le volet stérile, les membres du GTPS ont poursuivi la mise à jour des outils ainsi que la révision des P&P relatives aux préparations magistrales non stériles, conformément aux dernières recommandations de l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur affaires sociales (ASSTSAS) concernant la manipulation sécuritaire des médicaments dangereux. Le GTPS a entrepris l'intégration aux P&P des nouveaux symboles G1, G2 et G3 permettant d'identifier le degré de précautions requis pour la manipulation des médicaments dangereux, en cohérence avec la catégorisation des préparations magistrales (catégories 1, 2 et 3) basée principalement sur leurs ingrédients.

Vidéos de formation

En septembre, le GTPS a mis en ligne 47 nouvelles capsules vidéo de formation portant sur les techniques aseptiques liées aux produits dangereux, destinées aux assistants techniques en pharmacie (ATP), TP et pharmaciens désignés au soutien. Réalisées avec la participation d'une ATP d'expérience et d'une étudiante du baccalauréat en sciences biopharmaceutiques de l'Université de Montréal en stage au CHU Sainte-Justine, ces capsules s'ajoutent au microsite des produits stériles et préparations magistrales non stériles, qui compte désormais 111 vidéos de formation sur les techniques aseptiques et les préparations magistrales non stériles.

Depuis juillet 2024, l'Association offre gratuitement l'accès à ces vidéos de formation aux 11 cégeps du programme *Techniques de pharmacie*. Neuf d'entre eux ont accepté l'offre, ainsi que quatre centres de formation professionnelle offrant le diplôme d'études professionnelles en *Assistance technique en pharmacie*.

Magistrales standardisées au Québec

Deux membres du GTPS ont poursuivi leur participation au projet Magistrales standardisées au Québec (MSQ) à titre de délégués de l'Association : l'un siégeant au comité d'experts et l'adjoint professionnel à la direction générale contribuant aux travaux du comité stratégique. Ce projet d'envergure vise à standardiser les préparations magistrales non stériles destinées à la voie

orale à l'échelle du Québec. Depuis 2022, 54 formules maîtresses standardisées ont été approuvées et publiées dans le cadre de cette initiative, soutenant ainsi une pratique plus cohérente, sécuritaire et efficiente.

Pharmaciens désignés au soutien

Évaluation bisannuelle

Offerte gratuitement aux membres actifs de l'Association, la procédure d'évaluation des compétences des pharmaciens désignés au soutien vise les pharmaciens déjà expérimentés en préparation de produits stériles et dont l'évaluation bisannuelle doit être renouvelée. Afin de maintenir une banque active de pharmaciens évaluateurs pour les produits dangereux et non dangereux, chaque pharmacien nouvellement évalué s'engage à agir bénévolement au moins une fois comme évaluateur.

Depuis le déploiement de la procédure en 2018, 67 évaluations ont été réalisées, dont 25 portant sur les produits dangereux. Cette année, cinq pharmaciens ont eu recours à la procédure, dont deux pour les produits dangereux et un dans le cadre d'une évaluation mixte (produits dangereux et non dangereux). Au 31 décembre 2025, la banque comptait 15 pharmaciens évaluateurs, dont 9 pour les produits dangereux.

Équipe Teams de l'A.P.E.S.

Depuis avril 2022, une équipe Teams permet aux coordonnateurs et aux pharmaciens désignés au soutien responsables du secteur de la préparation des produits stériles et non stériles d'échanger et de collaborer efficacement. Avec l'intégration de nouveaux participants au cours de l'année, cette équipe comptait 81 membres au 31 décembre 2025.



PARTENARIATS

Communautés de pratique

Soins pharmaceutiques

L'A.P.E.S. soutient la communauté de pratique des soins pharmaceutiques qui regroupe une soixantaine de pharmaciens, gestionnaires et cliniciens, qui partagent leurs expériences dans l'avancement de la pratique des soins pharmaceutiques. Deux rencontres ont eu lieu en 2025. La première portait sur le parcours de soins pharmaceutiques et sur les nouvelles activités prévues à la *Loi sur la pharmacie* en vertu de l'adoption du projet de loi n° 67. La deuxième traitait des projets porteurs des membres de la communauté sur les activités autonomes du pharmacien, les indicateurs en soins pharmaceutiques, la réalisation du bilan comparatif des médicaments au congé et la documentation des interventions des pharmaciens.

Autres communautés

Des pharmaciens de la permanence de l'Association participent également aux communautés de pratique soutenues par des départements de pharmacie et, touchant les services pharmaceutiques, le service pharmaceutique de soutien à la recherche, l'informatique clinique et le leadership.

Liens avec les étudiants en pharmacie

Stages

L'A.P.E.S. accueille des étudiants en pharmacie des deux facultés de pharmacie dans le cadre d'un stage à thématique optionnelle (stage STOP) ou d'un module d'apprentissage en milieu professionnel (AMP) en milieu connexe. Sous la supervision des conseillers aux affaires professionnelles, ceux-ci réalisent un projet de stage principal et participent à différentes activités et réunions de comités afin de mieux se familiariser avec le fonctionnement de l'Association.

En 2025, l'A.P.E.S. a accueilli trois étudiants de la Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal. À l'hiver, Andreea Cozma et Catherine Fortin ont respectivement recensé les retombées pharmacoéconomiques et les effets sur le développement durable des activités du pharmacien d'établissement. À l'automne, Mathieu Jean a exploré les meilleures pratiques en gestion de communautés de pratique et en production de balados.

Délégués aux affaires étudiantes

Le 23 janvier 2025, la Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal a tenu une soirée d'information et d'échanges visant à susciter l'intérêt des étudiants pour la pratique hospitalière. Une activité similaire a eu lieu le 30 janvier 2025 à la Faculté de pharmacie de l'Université Laval. À ces occasions, les délégués aux affaires étudiantes du conseil d'administration de l'Association ont pris part aux discussions, rencontrant les étudiants et échangeant avec eux sur les différentes réalités de la pratique.

Journées carrière

L'Association des étudiants en pharmacie de l'Université de Montréal (AÉPUM) et l'Association générale des étudiants en pharmacie (AGEP) ont chacune tenu leur journée carrière, respectivement les 21 janvier et 3 décembre 2025. Ces rencontres ont été de belles occasions pour les étudiants de la première à la quatrième année du programme de Pharm. D. d'échanger avec deux représentants de l'A.P.E.S. pour découvrir la pratique en milieu hospitalier et en apprendre davantage sur le quotidien du pharmacien d'établissement.

Colloque étudiant

Le colloque permet aux étudiants en pharmacie de découvrir les différentes facettes de la pratique en établissement de santé et d'échanger avec des conférenciers issus du milieu. Présenté chaque année par l'A.P.E.S., en collaboration avec les facultés de pharmacie de l'Université Laval et de l'Université de Montréal, l'événement s'est tenu cette année le 2 octobre en présentiel à l'Université de Montréal, avec une diffusion en direct pour les étudiants de l'Université Laval. Plus de 120 étudiants ont assisté aux conférences, démontrant un vif intérêt par leur participation active et la pertinence des questions posées afin de mieux comprendre la profession.

Journal *Le Capsule*

Au printemps 2025, l'Association a été invitée par l'AÉPUM à contribuer à son journal étudiant, *Le Capsule*, afin de faire la promotion de la profession de pharmacien d'établissement et de la *Maîtrise en pharmacothérapie avancée* (MPA). En 2025, quatre articles ont été publiés portant sur la double mission de l'A.P.E.S. (avril), le parcours de soins pharmaceutiques (août), la recherche en pharmacie d'établissement (décembre), en plus d'une entrevue avec une résidente à la MPA (décembre). L'Association entend poursuivre cette collaboration en 2026.

Bourse pour pharmaciens novices en recherche

Mise sur pied en 2022, la bourse pour pharmaciens novices en recherche a pour objectif principal d'intéresser les pharmaciens à la recherche en pharmacie d'établissement et de briser l'isolement de cet axe de la pratique. L'A.P.E.S. offre un financement jusqu'à concurrence de 25 000 \$, incluant les frais associés au mentorat.

En 2025, les résultats du projet de recherche de Jodianne Couture et de Pascale Robert, respectivement du CIUSSS de l'Estrie-CHUS et du CISSS du Bas-Saint-Laurent, ont été publiés dans la revue *Canadian Journal of Kidney Health and Disease*, marquant ainsi la fin de ce projet récipiendaire de la bourse en 2022.

Suivant l'adoption d'une nouvelle mouture de la bourse par le CA en 2024, une première période de mise en candidature s'est terminée en janvier 2025. Aucune candidature n'ayant été retenue, une deuxième période de mise en candidature a eu lieu jusqu'en août 2025. La candidature de Rose Poitras, pharmacienne au CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal, a été retenue. Elle sera soutenue par Amélie Marsot, professeure agrégée à la Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal, pour la réalisation de son projet de recherche portant sur la validation d'un modèle populationnel de dosage du busulfan afin d'optimiser la prise en charge des patients greffés de cellules souches hématopoïétiques.

Commandite prix AQATP

L'A.P.E.S. a de nouveau commandité cette année le prix AQATP – Secteur public. Comme son nom l'indique, ce prix a été remis à une assistante technique à l'emploi d'un établissement de santé pour sa contribution exceptionnelle dans son milieu de travail. La lauréate, Daisy-Eve Lévesque, assistante technique sénior en pharmacie au CISSS du Bas-Saint-Laurent, a reçu le prix des mains de la vice-présidente de l'A.P.E.S. lors du congrès annuel de l'AQATP qui se tenait à Lévis du 23 au 25 mai 2025.

Commandite Prix Hippocrate

À l'instar des dernières années, l'A.P.E.S. a été partenaire (catégorie bronze) de la soirée de remise des Prix Hippocrate, qui a eu lieu le 16 octobre 2025. Ces prix récompensent l'innovation dont font preuve des équipes interdisciplinaires et intersectorielles liées au domaine de la santé et des services sociaux. L'événement offre l'occasion de réseauter avec des représentants des différents partenaires en santé, tels que le MSSS, Santé Québec, l'INESSS, les associations professionnelles en pharmacie et en médecine. Le 17 octobre 2025, la présidente et la directrice générale de l'A.P.E.S. ont pris part à cette soirée en compagnie de sept invités du milieu de la santé, du CA et de la permanence de l'A.P.E.S.

Formation conjointe avec l'OPQ

Le partenariat entre l'A.P.E.S. et l'OPQ a pour objectif d'offrir des formations conjointes répondant aux besoins et aux attentes des pharmaciens d'établissement. Cette entente permet d'assurer un accès à un minimum de trois heures de formation par période de référence.

En 2025, deux formations conjointes de deux heures chacune étaient offertes sur le portail Maestro de l'Ordre : *Gestion des médicaments lors d'une condition médicale aiguë* en gériatrie et *Gestion de la médication en contexte périopératoire*.

Au cours de l'année, un comité composé de membres de l'OPQ et de l'A.P.E.S. a poursuivi les travaux amorcés en 2024, en collaboration avec des pharmaciens du CUSM et du CISSS de la Montérégie-Centre, en vue de développer une

formation portant sur l'évaluation de la qualité de l'acte pharmaceutique. Celle-ci sera rendue disponible sur le portail Maestro de l'Ordre au cours de la prochaine année.

En complément de l'offre de formation, le premier de quatre épisodes d'un balado consacré à l'intelligence artificielle (IA) en pharmacie a été mis en ligne. Cet épisode aborde notamment les concepts de base de l'intelligence artificielle, leur pertinence en contexte pharmaceutique, ainsi que le vocabulaire essentiel pour échanger avec les experts en IA et les fournisseurs de solutions.

Ces formations connaissent un franc succès auprès de nos membres et sont également offertes aux pharmaciens du milieu communautaire.

100^e de la Faculté de pharmacie de l'Université Laval

Dans le cadre des célébrations marquant son 100^e anniversaire, la Faculté de pharmacie de l'Université Laval a mobilisé plusieurs partenaires afin de planifier et de tenir un événement destiné à l'ensemble des pharmaciens du Québec. À cette fin, l'A.P.E.S. a participé à un comité composé de représentants de l'OPQ, de l'AQPP, de l'APPSQ et chapeauté par la Faculté, chargé de l'organisation de l'Événement des pharmaciens 2025.

Tenu sur deux jours, les 5 et 6 juin 2025, sous le thème *Une profession tournée vers l'avenir*, l'événement a rassemblé plus de 400 pharmaciens de partout au Québec ainsi que des membres de la communauté facultaire au Centre des congrès de Québec, afin de réfléchir collectivement aux enjeux et à l'avenir de la profession. L'A.P.E.S. y était fortement représentée, notamment par la présentation de quatre conférences animées par ses membres.

Sous-comité pharmacie du MSSS

Sous l'égide de la Direction des affaires pharmaceutiques et du médicament, le sous-comité pharmacie du MSSS rassemble chaque mois des partenaires des différents secteurs pharmaceutiques ainsi que des représentants de Santé Québec. Il sert de plateforme d'échanges sur des enjeux communs, tels que les ruptures d'approvisionnement, la vaccination et l'organisation des soins et services. La directrice générale adjointe y siège de manière statutaire.

Comité de l'évolution de la pratique des soins pharmaceutiques en oncologie

Le Comité de l'évolution de la pratique des soins pharmaceutiques en oncologie (CEPSP) du Programme québécois de cancérologie a pour mandat global de proposer des mesures pour l'avancement de la qualité, de la continuité et de la sécurité des soins et services pharmaceutiques en cancérologie au Québec. Il est composé des pharmaciens coordonnateurs en oncologie des départements de pharmacie, ainsi que d'un représentant de Santé Québec, de l'OPQ et de l'A.P.E.S. Quatre rencontres du comité central ont eu lieu en 2025, en plus de celles de plusieurs sous-comités. Le CEPSP a notamment publié le très attendu *Cadre de référence : Médicaments antinéoplasiques administrés par voie orale – Qualité, continuité et sécurité à chaque étape de la trajectoire du patient.*

Table de consultation du programme de circuit prescription-dispensation des médicaments

L'Association fait partie des organismes siégeant à la Table de consultation du programme de circuit prescription-dispensation des médicaments (CPDM) pilotée par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Le mandat principal de la Table est de conseiller le MSSS sur les aspects professionnels et cliniques des différents projets du CPDM. Les projets discutés actuellement concernent le projet Prescription Québec ainsi que les travaux d'amélioration du Dossier santé Québec. Trois rencontres ont eu lieu en 2025.

Collaborations en lien avec les techniciens en pharmacie

Collaboration aux activités des établissements d'enseignement professionnel et technique

L'A.P.E.S. a de nouveau participé à la plénière du programme *Techniques de pharmacie* du Cégep de Drummondville. Cette plénière vise à répondre aux questions des étudiants sur leur future pratique. Les travaux présentés ont par la suite été mis à la disposition, sur le Web, de tous les étudiants en *Techniques de pharmacie*.

Collaboration aux activités de l'AQATP

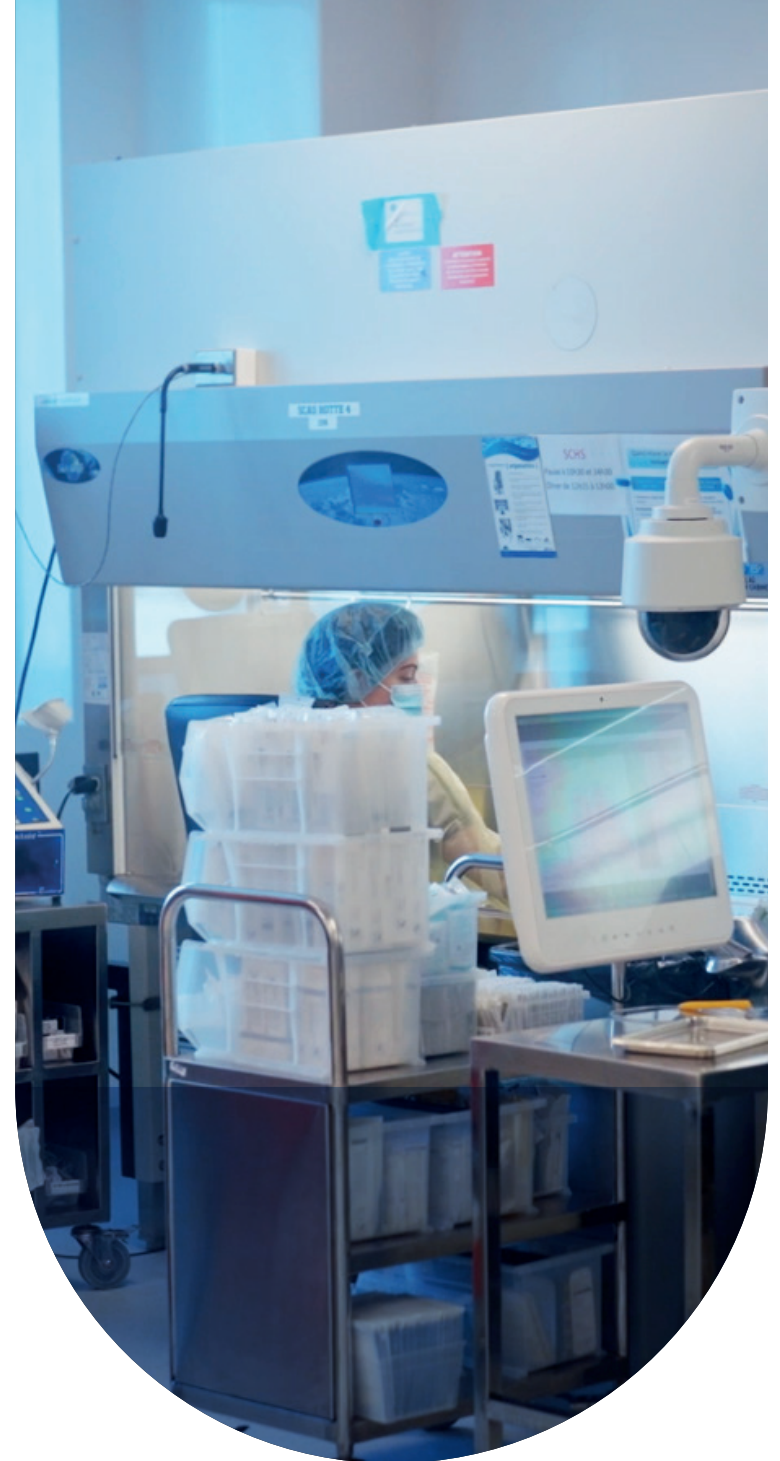
Dans le cadre du congrès annuel de l'AQATP, l'A.P.E.S. a tenu un kiosque d'information sur l'offre de services à ses membres TP.

Campagne TP-ATP

Afin de faire connaître et de promouvoir les métiers d'assistant technique en pharmacie et de technicien en pharmacie, l'OPQ mène la campagne de communication *Une bonne dose d'avenir* avec l'appui des partenaires du milieu de la pharmacie. L'Association a participé au financement des deux premières années de la campagne. Selon l'année scolaire, les mois de novembre et de janvier à mars ont été choisis pour le déploiement des phases de la campagne parce qu'ils précèdent les périodes d'inscription au programme d'études professionnelles (DEP) *Assistance technique en pharmacie* et au programme d'études collégiales (DEC) *Techniques de pharmacie*. De janvier à mars 2025, la phase 2 de la première année s'est déroulée avec du placement média sur certaines plateformes numériques, dans les médias traditionnels et sur les réseaux sociaux. Les messages publicitaires visent à inciter les publics cibles à visiter le microsite de la campagne pour s'informer sur ces métiers. À l'automne 2025, la deuxième année de campagne a débuté. En plus des moyens publicitaires, une opération de presse dans les régions du Québec était en préparation en décembre 2025.

Collaboration avec le SCPRS

L'A.P.E.S. participe à plusieurs comités de la SCPRS : le comité de formation, le comité aviseur sur la pratique professionnelle et le groupe de travail sur les ratios d'effectifs. L'engagement de l'Association dans ces instances permet de contribuer aux discussions touchant la pratique de la pharmacie d'établissement partout au Canada et de faire connaître les particularités et les avancées de la pratique au Québec.



CONSULTATIONS AUPRÈS DE L'A.P.E.S.



Toujours soucieuse de promouvoir la pratique en pharmacie d'établissement et afin de s'assurer de la représentation des pharmaciens exerçant en établissement de santé, l'A.P.E.S. a répondu à plusieurs consultations encore cette année.

Elle a été invitée par la Faculté de pharmacie de l'Université de Montréal à participer aux discussions sur le référentiel de compétences du Pharm. D. À l'invitation de l'OPQ, l'A.P.E.S. a commenté la version d'avril 2025 du projet

de *Règlement sur l'exercice de certaines activités professionnelles visées à l'article 17 de la Loi sur la pharmacie*. Ce projet de règlement doit être adopté par le Conseil des ministres avant son entrée en vigueur. Un projet de règlement sur l'attestation de formation pour les pharmaciens titulaires de la *Maîtrise en pharmacothérapie avancée* est en cours de rédaction par l'Office des professions et l'OPQ et sera publié ultérieurement.

L'A.P.E.S. a aussi participé à un comité aviseur de l'OPQ dont le mandat est de valider un référentiel de compétences pour les pharmaciens exerçant au Québec. Aucune rencontre n'a eu lieu. Quatre des cinq demandes d'examen du référentiel de compétences ont été complétées cette année par le biais d'un formulaire électronique. Les éléments qui ont été examinés portaient sur les principaux domaines du référentiel, leur description, les composantes de la compétence et les ressources à mobiliser.

L'A.P.E.S. a également répondu à trois consultations publiques menées par l'Organisation de normes en santé (HSO) à propos de la nouvelle édition de certaines normes utilisées par Agrément Canada :

- norme de gestion des médicaments (août 2025);
- norme pour les services de soins et de soutien à domicile (octobre 2025);
- norme pour les unités d'hospitalisation (novembre 2025).

L'Association a participé à une consultation de Santé Canada au sujet de la réglementation pour remédier aux pénuries de produits de santé au Canada. Enfin, à l'invitation de la SCPRS, l'A.P.E.S. a pris part, avec le soutien du RPE de psychiatrie, à une autre consultation de Santé Canada concernant le programme de distribution contrôlée pour la clozapine.



COMMUNICATIONS

PLANS DE COMMUNICATION



Plan stratégique de communication

Le plan stratégique de communication énonce les grands objectifs de communication et des actions potentielles pour appuyer les dossiers de l'Association. Il tient compte des objectifs et des dossiers prévus à la planification stratégique 2023-2025 de l'A.P.E.S.

De ce plan découlent, par ailleurs, des plans opérationnels pour chaque année.

Plan opérationnel annuel

Le plan opérationnel vise à appuyer le déploiement et le rayonnement des projets de l'A.P.E.S. et constitue la feuille de route de l'année. En 2025, ce plan s'articulait autour de six grands thèmes :

- Les négociations visant la création des titres d'emploi de pharmacien I et de pharmacien II, les ententes interétablissements et l'entente de travail des membres de l'Association;
- L'équité salariale;
- Le parcours de soins pharmaceutiques des patients et la spécialisation (incluant l'éventuel règlement lié au diplôme de MPA);
- La proximité de l'A.P.E.S.;
- La pratique du pharmacien en établissement;
- L'attraction de la relève et l'offre de soins pharmaceutiques optimale.

Pour chacun de ces thèmes, le plan précise les objectifs poursuivis, les actions de communication prévues, les publics cibles et les responsables.

En 2025, des indicateurs de performance ont été déterminés afin d'évaluer à l'avenir la portée des actions déployées et d'ajuster le tir au besoin.

Plans de communication par projets

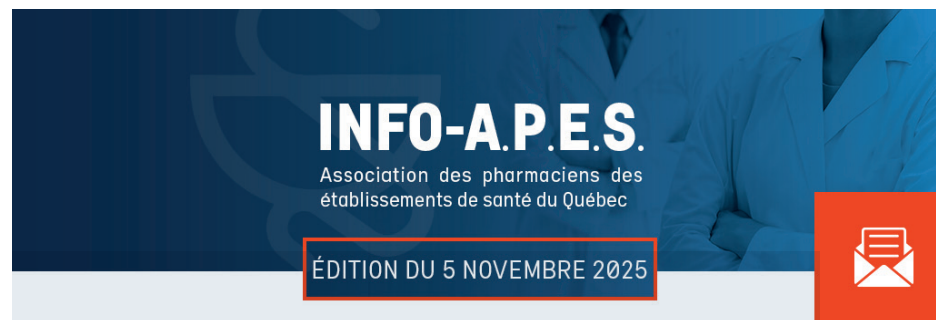
Comme chaque année, des plans spécifiques pour les différents projets de l'A.P.E.S. ont été préparés. Ces plans permettent de préciser les objectifs, les publics cibles ainsi que les actions à mettre en place.

Les actions sont organisées par catégories, notamment le Web, les réseaux sociaux, les communications par courriel, les vidéos, les autres outils de communication et le graphisme. Des indicateurs de suivi sont rattachés à ces actions, par exemple les statistiques liées aux courriels, telles que les taux d'ouverture.

Des plans de communication ont notamment été réalisés pour les projets suivants :

- Balado *Trait pharmacien*;
- Grand Forum 2026;
- Guide *Recommandations sur le parcours de soins pharmaceutiques des patients*;
- Page Web de l'équipe de la permanence;
- Programme de mentorat;
- Reconnaissance des RPE et groupes spécialisés, ainsi que des comités et groupes de travail;
- Résumé des retombées pharmacoéconomiques et cliniques du pharmacien en établissement de santé selon la littérature (2018-2025);
- Vidéo *Le rôle du pharmacien d'établissement de santé en recherche*.

COMMUNICATIONS AVEC LES MEMBRES



Infolettres

Info-A.P.E.S.

L'infolettre de l'A.P.E.S. est un outil de communication réservé aux membres et diffusé sur une base mensuelle. Elle permet de transmettre de l'information structurée et régulière sur les activités de l'Association.

Chaque infolettre débute par le mot de la présidente et de la directrice générale, lequel porte sur un sujet jugé important pour les membres.

L'infolettre comprend plusieurs rubriques récurrentes, soit une section liée aux événements, une section « Des nouvelles de l'A.P.E.S. », une section « L'A.P.E.S. en action », qui met en lumière la participation de représentants de l'Association à divers événements, visites ou rencontres, ainsi qu'une section « En rafale » dans laquelle sont partagés différents articles. Une section « Des nouvelles de nos partenaires » complète le contenu.

Nombre d'envois	Taux d'ouverture (moyen)	Taux de clics (moyen)
11	67 %	16 %



InfoNÉGO

L'infolettre *InfoNÉGO* est destinée à informer les membres actifs, résidents et honoraires de l'A.P.E.S. sur les avancées des négociations. Elle est diffusée en fonction des informations disponibles. À la demande de ses membres, l'A.P.E.S. a revu la fréquence des *InfoNÉGO*, qui ont été envoyées toutes les deux semaines à partir de la mi-janvier 2025. En tout, 20 *InfoNÉGO* ont été transmises aux membres en 2025 avec un taux moyen d'ouverture de 78 % et un taux de clics moyen de 5 %.



InfoFORMATION

Chaque mois, les membres reçoivent l'*InfoFORMATION*, une infolettre les tenant au courant des formations proposées par l'A.P.E.S. Elle répertorie les formations en ligne disponibles sur la plateforme Web Érüdiz, ainsi que les prochaines journées de formation en présentiel et à distance en direct. Ce sont 10 *InfoFORMATION* qui ont été transmises aux membres de l'A.P.E.S. Le taux moyen d'ouverture pour ces dernières était de 70 % et le taux de clics de 10 %.

Autres communications

Des courriels sont régulièrement transmis pour informer les membres des sujets d'actualité et des événements à venir. Cette année, ce mode de communication a donné lieu à de nombreux envois, notamment concernant le Grand Forum, l'InfoWeb de la présidente, la tournée de la présidente, le colloque étudiant, les prix d'excellence, la bourse de recherche, l'assemblée générale annuelle et l'assemblée générale extraordinaire.

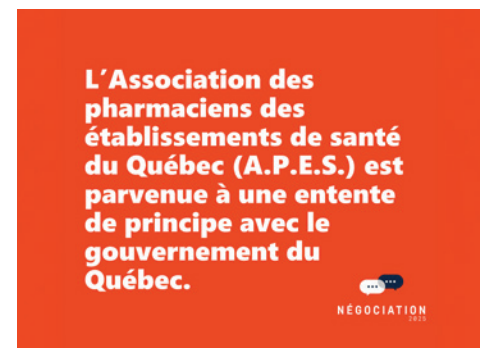
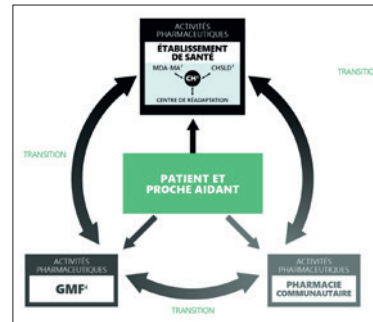
Infographies et autres visuels

Les visuels et les infographies occupent une place importante dans la façon de communiquer de l'A.P.E.S. Ces moyens sont utilisés de manière régulière afin de rendre l'information plus claire, accessible et cohérente, tant pour les membres que pour le grand public.

Au cours de l'année, plusieurs visuels et infographies ont été produits pour soutenir différents projets et outils de communication, notamment :

- l'identité visuelle du Grand Forum 2026;
- l'identité visuelle liée à la négociation;
- les visuels utilisés pour les balados et les formations;
- les visuels accompagnant les articles scientifiques;
- les visuels intégrés à l'ensemble des courriels et du site Web.

De nombreux autres visuels ont également été réalisés afin de soutenir les différentes initiatives et communications de l'Association.





Site Web

Le site Web de l'A.P.E.S. centralise l'ensemble de nos informations et services pour les membres et le grand public. On y retrouve notamment des informations sur l'Association, ses activités, ses événements, ses projets et ses publications, ainsi que des ressources utiles pour les membres, comme des guides, des outils et des communiqués. Une section réservée permet aux membres d'accéder à une multitude d'informations, que ce soit sur les conditions de travail, l'équité salariale ou l'assurance collective. On y trouve également le répertoire des membres et bien plus encore.

En 2025, plusieurs pages du site ont connu une grande popularité et un fort achalandage, notamment celles sur les offres d'emploi, les conditions de travail, les pharmaciens dans les médias et la négociation de l'entente de travail. À cet égard, au cours de l'année, la bannière d'accueil du site Web a été actualisée aux couleurs de la négociation pour soutenir sa visibilité.



Microsites

Pour certains projets, la création d'un microsite est nécessaire afin de présenter l'information de façon claire et regroupée. Les microsites constituent des sections distinctes hébergées à l'intérieur du site Web de l'A.P.E.S.

Ils permettent de mettre en valeur un projet ou un sujet spécifique, tout en facilitant l'accès à l'information pour les membres et les autres visiteurs.

Au cours de l'année, un microsite portant sur la gouvernance et la double mission de l'A.P.E.S. a été mis en ligne. L'Association avait identifié dans son plan stratégique 2023-2025 le besoin de se rapprocher de ses membres. Parmi les moyens identifiés se trouvait le développement d'un microsite expliquant son fonctionnement et son rôle en tant qu'association professionnelle. Celui-ci est divisé en deux parties, soit *Gouvernance*, qui offre un aperçu détaillé du fonctionnement de l'Association et de ses processus décisionnels, et *Double mission*, qui aborde les deux missions de l'A.P.E.S. en précisant notamment le rôle de l'Association pour ses membres et au sein du système de santé.

COMMUNICATIONS EXTERNES



Plan d'action en affaires publiques

Avec le soutien d'une firme d'affaires publiques, un plan d'action annuel est présenté chaque printemps au CA. Ainsi, un plan pour la période comprise entre le printemps 2025 et l'élection provinciale d'octobre 2026 a été préparé et son déploiement, entrepris. Le dépôt de ce plan a également été l'occasion de revenir sur les réalisations ayant découlé du plan précédent.

Ce plan d'affaires publiques annuel permet de saisir des occasions pour appuyer les dossiers prioritaires de l'A.P.E.S. au moyen de relations gouvernementales et de relations publiques. En 2025, celui de la négociation de l'entente de travail des membres a été au centre de plusieurs interventions.

Pharmaciens dans les médias

Les porte-parole de l'A.P.E.S., soit la présidente et la directrice générale, ont accordé nombre d'entrevues médiatiques en cours d'année. À compter de la fin de janvier, sur deux semaines, elles ont donné 46 entrevues, dans 15 régions, sur les besoins de pharmaciens pour prodiguer des soins pharmaceutiques aux patients hospitalisés et suivis dans les cliniques ambulatoires. Cette opération de presse s'est déroulée sur fond d'impatience à l'endroit du gouvernement qui tardait à donner les mandats à ses représentants pour négocier la nouvelle entente de travail des pharmaciens d'établissement. Elle a généré plus de 240 mentions dans les médias. Un communiqué par région a été diffusé, ainsi qu'un communiqué réunissant les données sur la situation à Montréal et globalement au Québec, à la fin de l'opération de presse : *Alors que le gouvernement refuse de négocier – Le manque de pharmaciens nuit toujours aux soins dans les hôpitaux de Montréal et de l'ensemble du Québec.*

En parallèle, une lettre signée par la présidente et la directrice générale de l'A.P.E.S. a été transmise aux 125 députés de l'Assemblée nationale. Celle-ci reprenait l'essentiel de l'information pertinente à leur région sociosanitaire. Soulignons qu'à l'initiative du Parti québécois et avec le soutien des autres

partis d'opposition, une motion sur la pénurie de main-d'œuvre en pharmacie d'établissement a été déposée (mais non débattue) à l'Assemblée nationale à la fin février 2025.

Outre les 15 communiqués diffusés lors de cette vaste opération de presse, l'A.P.E.S. a publié six autres communiqués pendant l'année. De ceux-ci, cinq étaient liés à la négociation et un autre a été émis à l'occasion des consultations prébudgétaires du ministre des Finances du Québec et de l'envoi du mémoire de l'A.P.E.S. Hormis le communiqué annonçant une entente de principe, l'Association a accordé des entrevues à chaque occasion. Par ailleurs, à plusieurs reprises, des membres ont pris part à des reportages et à des émissions.

L'ensemble de la couverture de presse peut être consultée sur le site Web de l'A.P.E.S.

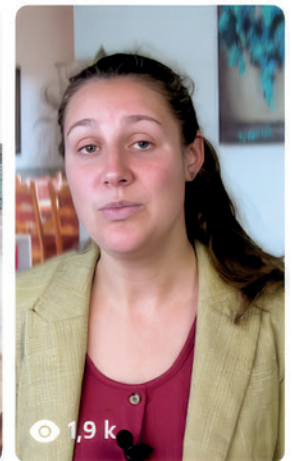
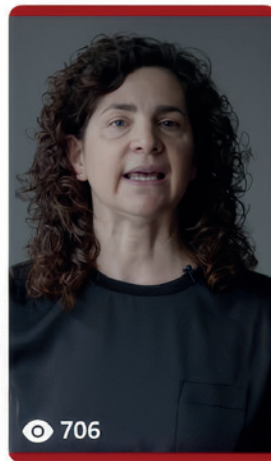
Soulignons aussi que pour une troisième année, des journalistes ciblés ont reçu la fiche d'information intitulée « Besoin d'une experte en pharmacie? ». Cette fiche propose la présidente et la directrice générale de l'A.P.E.S. pour d'éventuelles entrevues sur différents sujets en lien avec les médicaments.

Enfin, pour la première fois, l'Association a transmis un message aux producteurs de téléséries québécoises portant sur la santé afin de les sensibiliser à l'importance de présenter le rôle des pharmaciens dans le réseau hospitalier.

Capsules vidéo

En 2025, l'A.P.E.S. a produit plusieurs capsules vidéo afin d'informer ses membres sur des situations ciblées ainsi que pour promouvoir la pharmacie d'établissement. L'A.P.E.S. a notamment diffusé sur son site Web et sur ses réseaux sociaux :

- Une série de courts témoignages sur les effets positifs des soins des pharmaciens d'établissement sur le bien-être des patients et de leurs proches;
- Une capsule vidéo de la présidente, Julie Racicot, en marge du huis clos précédant la présentation du budget du Québec. M^{me} Racicot faisait état de la participation de l'Association au huis clos et de l'envoi d'un mémoire au ministre des Finances en amont de ce budget;
- Une capsule vidéo portant sur l'expérience de M^{mes} Jodianne Couture et Pascale Robert, respectivement pharmaciennes au CIUSSS de l'Estrie – CHUS et au CISSS du Bas-Saint-Laurent, lors de la réalisation du projet de recherche qui leur a mérité la bourse pour les pharmaciens novices en recherche, en 2022;
- Une capsule vidéo présentant une série de publications et mettant en valeur le lauréat du prix d'excellence Roger-Leblanc 2025;
- Enfin, la plus récente vidéo professionnelle intitulée *Le rôle du pharmacien d'établissement de santé en recherche*, terminée en décembre 2024, a fait l'objet de diffusions aux membres et aux partenaires de l'A.P.E.S. en 2025.



Réseaux sociaux

Les réseaux sociaux de l'A.P.E.S. sont utilisés pour informer les membres et les non-membres. Cette présence permet de communiquer des nouvelles de l'Association ainsi que de l'information sur ses activités et événements, en plus de relayer des articles scientifiques d'intérêt, des nouvelles du réseau de la santé et des actualités provenant des grands médias. De plus, les réseaux sociaux servent aussi à partager des photos et vidéos captées par l'A.P.E.S. et ses membres, illustrant ainsi des initiatives et des actions collectives.

En 2025, les réseaux sociaux ont joué un rôle important dans la diffusion des initiatives liées aux négociations. Grâce à la publication de vidéos, de photos, de communiqués et d'articles, l'A.P.E.S. a informé et sensibilisé ses membres aux différentes actions entreprises.

Tableau 4

Statistiques de fréquentation des réseaux sociaux de l'Association

PLATEFORME	ABONNÉS		IMPRESSIONS		PUBLICATIONS	
	2024	2025	2024	2025	2024	2025
Facebook	3 847	5 168	330 437	1 358 344 ¹	303	302
Bluesky ²	s.o.	33	s.o.	s.o.	s.o.	213
Instagram	642	735	85 785	166 290	450	458
LinkedIn	1 332	1 817	128 032	122 201	291	292
X ³	940	895	35 235	4 950	358	83

¹ L'A.P.E.S. a recommencé à acheter des publicités sur Facebook pour faire la promotion des différents épisodes de *Trait Pharmacien*.

² L'A.P.E.S. a commencé la publication de contenu sur le réseau social Bluesky le 25 mars.

³ L'A.P.E.S. a cessé la publication régulière de contenu sur X le 26 mars.

